

GUIDE [2021 – 2022]

ÉTUDIANT

Licence 3 Mention Lettres

[Parcours Lettres Modernes]

www.lettreslangages.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

Quelques renseignements pratiques	3
Présentation de la Licence et des spécialisations	4
Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la licence	7
Que ferez-vous après la licence	8

Semestre 5

UE 51 : Littérature française : Moyen Âge – XVI ^e siècle	10
UE 52 : Littérature française : XIX ^e – XXI ^e siècles	12
UE 53 : Littérature comparée : l'Europe littéraire 1	14
UE 54 : Compétences transversales 1	17
UE 55 : Compétences transversales 2	20
UE 56 : Spécialisation	29

Semestre 6

UE 61 : Littérature française : XVII ^e – XVIII ^e siècles	32
UE 62 : Littérature française : problématiques transversales	35
UE 63 : Littérature comparée : l'Europe littéraire 2	37
UE 64 : Compétences transversales 1	40
UE 65 : Compétences transversales 2	43
UE 66 : Spécialisation	50
UE 67 : Ouvertures professionnelles	53
UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE)	55

Tableau récapitulatif des enseignements	56
Note sur la Licence Lettres-Langue	58
Règles de contrôle des connaissances	59

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables

Responsable du niveau L3 : M. Méniel

Responsable de la spécialisation « Approfondissement littéraire » : Mme Pierre

Responsable de la spécialisation « Découverte des métiers du Livre » : M. Forest

Responsables de la spécialisation « Professorat des écoles » : Mme Peyrache-Leborgne

Responsable de la spécialisation « Information-Communication » : Mme Hébuterne

Responsable de la Licence mention Lettres-Langues : M. Postel (pour la partie Lettres)

Direction du Département de Lettres modernes : M. Zona

Secrétariat : Mme Guiné – Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Conseil pédagogique

Le Département de Lettres modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner – et de résoudre au mieux ! – les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Cette commission, baptisée « conseil pédagogique », est constituée de représentants étudiants (qui seront élus au début du premier semestre) et du responsable d'année (Bruno Méniel).

Au fil de l'année, les membres du conseil pédagogique s'engagent à vous informer et à se faire l'écho de vos préoccupations. Les modalités de fonctionnement plus précises du conseil pédagogique (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

Contacts enseignants – étudiants

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence ; les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur transmettre, parfois à la dernière minute et, éventuellement pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque universitaire Lettres - Sciences humaines dispose d'un fonds considérable dans toutes les matières. La B.U. propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données (par discipline), ressources sur la Presse, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires. Pour obtenir le calendrier des prochaines formations consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département Lettres modernes (bâtiment Censive, salle C100) dispose d'un fond de plus de 20 000 ouvrages. L'accès y est libre et les conditions d'emprunt identiques à celles de la BU.

PRESENTATION DE LA LICENCE ET DES SPECIALISATIONS

Bienvenue en troisième année de Lettres modernes au sein de l'université de Nantes. Dans la continuité des années précédentes, cette formation vise à vous apporter des connaissances fondamentales dans tous les domaines relevant du « littéraire » (littérature française, littérature comparée, grammaire, linguistique) à travers des cours généralistes complétés par des enseignements pré-professionnalisants, les « spécialisations ».

VOTRE PARCOURS EN LICENCE DE LETTRE

La troisième année de Lettres modernes est constituée de 6 Unités d'Enseignement par semestre, auxquelles s'ajoute une Unité d'enseignement « Ouvertures professionnelles » au deuxième semestre. Voici un rapide aperçu de la structure des deux semestres :

Semestre 5 (septembre-décembre 2021)

UE 51	Littérature française : Moyen Âge – XVI ^e siècle
UE 52	Littérature française : XIX ^e – XIX ^e siècles
UE 53	Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
UE 54	Compétences transversales 1
UE 55	Compétences transversales 2
UE 56	Spécialisation

Semestre 6 (janvier-mai 2022)

UE 61	Littérature française : XVII ^e – XVIII ^e siècles
UE 62	Littérature française : problématiques transversales
UE 63	Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
UE 64	Compétences transversales 1
UE 65	Compétences transversales 2
UE 66	Spécialisation
UE 67	Ouvertures professionnelles
UE facultative	« Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE)

PRESENTATION DES SPECIALISATIONS

La troisième année de Lettres modernes intègre quatre possibilités de spécialisation :

- Une spécialisation littéraire, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Approfondissement littéraire** ;
- Une spécialisation Professorat des Ecoles en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Professorat des écoles** ;
- Une spécialisation Découverte des métiers du Livre en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, Spécialisation **Découverte des métiers du livre** ;
- Une spécialisation Information-communication en trois ans, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres Modernes, spécialisation **Information-Communication**.

Chacune de ces spécialisations vous conduira à suivre, dans les Unités d'Enseignements transversales, des cours fléchés spécialement pour vous, afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels.

Spécialisation Approfondissement littéraire

Cette spécialisation dirige plus directement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et agrégation) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des lettres.

Spécialisation Professorat des écoles

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'accumuler les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE.

Spécialisation Découverte des métiers du Livre

Le but de cette formation est d'offrir à une population d'étudiants très demandeuse la possibilité de se fixer au sein de la filière Lettres à Nantes, en bénéficiant, en plus d'une indispensable formation littéraire générale, d'une spécialisation pré-professionnalisante (découverte des métiers de l'édition, du monde des librairies et des carrières de bibliothécaire), répartie sur les trois années de Licence. A partir de la 3^e année, les cours incluent, outre la formation théorique, un apprentissage pratique et méthodologique dispensé dans des salles équipées d'ordinateurs. Les cours concernent les métiers des bibliothèques, des librairies et maisons d'édition. Même si votre choix professionnel vous semble déjà établi, il est indispensable de suivre tous les cours pour comprendre le fonctionnement de la chaîne du livre.

Spécialisation Info-Com

Cette spécialisation veut permettre à des étudiants en Lettres de découvrir les champs de l'information et de la communication, tant au niveau conceptuel que sur le plan de l'usage des outils techniques multimédias. Les étudiants ayant suivi ces enseignements répartis sur les trois années de Licence auront ainsi les prérequis nécessaires à une spécialisation de Master basée sur la maîtrise des contenus numériques, textuels, sonores et visuels.

« Souffle et poésie », une action à votre intention particulière

« Souffle et poésie » est un projet pédagogique, culturel et inclusif, porté par Marie Blain-Pinel. Il s'agit de (re)découvrir la poésie pour la faire vivre en classe. La formation se fait par pratiques partagées et implique 10 classes de primaire, leurs professeurs et l'ensemble des étudiants de L3 Lettres modernes parcours "Professeurs des écoles".

L'expérience est ouverte prioritairement aux étudiants L3 lettres modernes parcours professorat des écoles, puis à tout étudiant de L3 lettres modernes. Elle demande un engagement sur l'année, et la signature d'une convention de stage. 20 places de stage sont prévues. Si vous êtes intéressés, contactez Marie.Blain-Pinel@univ-nantes.fr.

Tous les étudiants sont par ailleurs invités à profiter des événements culturels, atelier, conférences au Tertre et à Kernéis de Bruno Doucey, éditeur, valorisation à la BU et au CIDRe du fonds de poésie contemporaine, lectures à la Censive... et ce qui s'inventera...

Actualité sur [la newsletter](#).

Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée à **tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** organisée à **une date qui sera indiquée ultérieurement** réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) **En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

Voir l'enseignement correspondant dans votre livret de L2 pour plus de détails.

3) **En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 »** à valider selon les principes expliqués ci-dessous.

Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » en L3

Cet EC (Enseignement Constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur **un dispositif de suivi** incitant **l'étudiant à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions proposées en ce sens à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...)

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés (cf détail dans l'UE 67), permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le dispositif de suivi de cette démarche d'orientation se fait entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la formation, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **l'espace Madoc dédiée**.

Dans le **cas des étudiants arrivant dans la formation** en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de la formation (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de formation (restent 3 points à valider en L3).

NB : pour l'année universitaire 2020-2021, les étudiants déjà inscrits dans la formation et passant en L3 conservent le bénéfice de 1 point attribué l'an dernier d'office à tous les étudiants de licence de l'UFR.

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'Engagement Etudiant) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

- 1 point « Ouvertures pro. » = 4/20
- 2 pts = 8/20
- 3 pts = 12/20
- 4 pts = 16/20
- 5 pts = 20/20

Exemple : si vous avez fait tout au long de votre Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage entre 30h et 100 h. non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20

La participation aux actions d'orientation **n'est pas limitative** : vous pouvez aller bien au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (Dispense d'Assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de niveau ou de formation :

- L1 : 1 point
- L2 : 2 points
- L3 : 2 points

Que ferez-vous après la Licence ?

Cette troisième année d'études en Lettres modernes vous permettra d'obtenir la Licence, premier diplôme délivré par l'Université.

La Licence de Lettres ouvre de nombreuses possibilités de poursuite d'études : une inscription en Master de Lettres pour s'initier à la recherche (et éventuellement passer l'agrégation au terme du Master 2), une inscription en Master MEEF pour passer le CAPES de Lettres (concours pour l'enseignement du second degré), une inscription à l'ESPE pour passer le CRPE (concours de professeur des écoles), ou une inscription dans les nombreux autres Masters professionnalisants proposés par les départements de Sciences humaines de l'Université de Nantes, et tout à fait accessibles aux diplômés de Lettres.

Que l'on s'oriente vers une poursuite d'étude dans un Master ou vers les différents concours de l'enseignement, la Licence de Lettres est un diplôme qui offre de solides garanties en termes de compétences : les étudiants formés à Nantes par le Département de Lettres modernes ont par exemple d'excellents taux de réussite aux concours du CAPES et de CRPE.

Plus globalement, les compétences acquises durant la préparation de ce diplôme sont une très bonne préparation pour des concours comportant des exercices argumentatifs ou dissertatifs, des résumés ou des synthèses ; de tels types de concours existent dans la fonction publique d'état ou territoriale. A Nantes, l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) accueille régulièrement des étudiants diplômés de Lettres pour les former et les préparer à passer les concours administratifs, avec, à nouveau, de très bons taux de réussite.

Enfin, l'habitude des prestations orales, les compétences rédactionnelles et les connaissances accumulées en termes de culture générale permettent aux étudiants qui le souhaitent d'accéder aux métiers de la communication, à la profession de médiateur culturel ou à certains métiers du spectacle.



Semestre 5

Présentation des cours

- UE 51 Littérature française : Moyen Âge – XVI^e siècle
- UE 52 Littérature française : XIX^e – XXI^e siècles
- UE 53 Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
- UE 54 Compétences transversales 1
- UE 55 Compétences transversales 2
- UE 56 Spécialisation

➤ L'UE 51 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du Moyen Âge et du XVI^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM

Louise Millon-Hazo (12 h) et Bruno Méniel (12 h)

Rire entre Moyen Âge et Renaissance

De quoi rit-on ? Sans doute la réponse à cette question varie-t-elle selon les époques. Puisque toute approche littéraire suppose la prise en considération des formes du discours, il nous faut nous interroger sur les genres par lesquels s'exprime le comique. Nous examinerons donc différents genres littéraires – fabliau, farce, comédie, contes à rire, fictions longues comiques –, dont certains sont propres à la période considérée, en nous demandant quel type de rire ils suscitent et quel aspect du comique ils manifestent. Réfléchir sur le rire conduit à constater combien la catégorie du comique est difficile à appréhender, non seulement parce qu'elle transcende les frontières entre les genres littéraires, mais parce qu'elle met en jeu des notions comme l'humour et l'ironie, la satire et la parodie, et qu'elle oblige à s'interroger sur des ressorts aussi divers que la répétition, le décalage, la désacralisation, la surprise, le renversement carnavalesque. Nous étudierons le comique dans ses différentes manifestations afin d'émettre des hypothèses sur ses fonctions anthropologiques.

Œuvres littéraires

Un choix de textes sera fourni aux étudiants à la rentrée.

Œuvres théoriques et critiques

Boutet Dominique, *Poétiques médiévales de l'entre-deux, ou le désir d'ambiguïté*, Paris, Champion (coll. Essais sur le Moyen Âge), 2017.

Bowen, B. C., *Les Caractéristiques essentielles de la farce française et leur survivance dans les années 1550-1620*, Urbana, University of Illinois Press, 1964, p. 13-44.

Gaucher Elisabeth (dir.), *La Tentation du parodique dans la littérature médiévale*, Cahiers de Recherches Médiévales, 15, 2008.

Jardon, Denise, *Du comique dans le texte littéraire*, Bruxelles / Paris / Gembloux, De Boeck / Duculot, 1988.

Ménager, Daniel, *La Renaissance et le rire*, PUF, 1995.

MÜHLETHALER, Jean-Claude, CORBELLARI Alain, WAHLEN Barbara dir., *Formes de la critique : Parodie et satire dans la France et l'Italie médiévales*, Paris, Champion, 2003.

Rey-Flaud, Bernadette, *La Farce ou la Machine à rire : théorie d'un genre dramatique.1450-1550*, Genève, Droz, 1984.

Sternberg, Véronique, *Le comique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2003.

Vaillant Alain (dir.), *Esthétique du rire*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012 [1^{ère} partie : « la renaissance du rire » : articles de J.-R. Valette (Moyen Âge) et D. Ménager (Renaissance), en ligne sur le portail OpenEdition].

TD 1 (24 h)

Tristan Fourré

Jehan de Saintré, Antoine de la Sale

Rire ou pleurer ? La question pourrait se poser à la lecture de *Jehan de Saintré*, roman qui nous raconte l'ascension d'un jeune garçon, initiée par Belle Cousine, qui l'a pris sous son aile afin d'en faire un parfait chevalier courtois, toujours tiré à quatre épingles, triomphant tournoi après tournoi. La dame et son pantin filent le parfait amour, jusqu'à ce que les sentiments s'étiolent et que Belle Cousine s'amourache d'un abbé, dont la vulgarité n'a d'égale que la libido débridée. En cherchant à la reconquérir, Jehan ne trouvera qu'humiliations et désillusions.

Après avoir exalté les idéaux courtois, le roman semble donc « retourner sa veste », brouillant le message de l'éducation sentimentale et chevaleresque : la deuxième partie du récit résonne des rires de personnages qui se gaussent de toutes les règles édictées précédemment. Le rire se fait corrosif et vient mettre en débat – à bas ? – les idéaux courtois soigneusement assimilés par Jehan.

Aussi notre étude se concentrera-t-elle sur la structure de ce roman, en accordant une attention toute particulière au brouillage des genres, la deuxième partie du texte se rapprochant de la nouvelle et n'hésitant pas à reprendre certains codes du fabliau. Plus largement, nous interrogerons la subversion des *topoi* courtois, à l'œuvre dès les premières pages (importance de l'argent, obsession pour le paraître...). Cette approche – consolidée par l'examen des manuscrits enluminés – nous permettra de mieux comprendre les déviations de la trajectoire de Jehan et les stratégies d'écriture de son auteur. En focalisant notre attention sur la question du rire et du comique, nous verrons comment Antoine de la Sale fonde un nouveau type de romanesque, en présentant un héros qui se prend trop au sérieux, et qui voit l'héritage courtois se briser en un éclat de rire.

Œuvre au programme :

Antoine de la Sale, *Jehan de Saintré*, éd. Joël Blanchard, trad. Michel Quereuil, Librairie Générale Française, coll. Le Livre de Poche.

Une bibliographie critique sera distribuée en début de semestre.

TD 2 et 3 (24 h)

Jean-Christophe Corrado

Pantagruel de Rabelais

Le cours portera sur *Pantagruel* de Rabelais. Nous nous attacherons en particulier à la question du comique et de la parodie – si l'on en croit Marcel Aymé, « le grand rire de Rabelais est un phénomène unique dans la littérature de tous les temps et, à côté de lui, Aristophane, Boccace, Molière font figure de croque-morts. » L'attention portée au rire mènera à la question des cibles de la moquerie, et, à partir de là, nous en viendrons aux querelles religieuses et politiques qui se cachent derrière les aventures de Pantagruel. L'œuvre de Rabelais devra être replacée dans son contexte intellectuel et historique : celui de la Réforme et de l'humanisme. Une bibliographie critique sera distribuée au début du semestre.

Œuvre au programme :

François Rabelais, *Pantagruel*, édition Guy Demerson, Paris, Le Seuil, collection « Points », 1996.

➤ L'UE 52 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du XIX^e au XXI^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Philippe Forest

Modernité et avant-gardes, XIX^e-XX^e siècles

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion de modernité (approchée à partir de l'œuvre de Baudelaire) et sur celle d'avant-garde (envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique) le cours proposera un parcours à travers l'histoire des principales avant-gardes littéraires françaises du XIX^e et du XX^e siècles : romantisme, naturalisme et symbolisme, surréalisme, Nouveau Roman et structuralisme.

Bibliographie :

Victor Hugo, *Préface de Cromwell*

Charles Baudelaire, *Le peintre de la vie moderne*

Emile Zola, *Le roman expérimental*

André Breton, *Manifestes du surréalisme*

Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*

Roland Barthes, *Leçon*.

TD 1 et 2 (24 h)

Chantal Pierre

Naturalisme et modernité

Si les écrivains naturalistes ont le sentiment d'appartenir à une avant-garde littéraire repensant la littérature, ils ne sont pas forcément reconnus (par la critique, ou même l'histoire littéraire) comme des écrivains avant-gardistes. Le programme de ce TD interrogera le rapport du naturalisme à la modernité et à l'idée d'avant-garde à travers deux œuvres à la fois proches par la proximité de leurs auteurs, les thèmes abordés et distinctes par le genre qu'elles illustrent : pour l'une, le poème en prose, s'inscrivant dans l'héritage de Baudelaire ; pour l'autre, le roman du peuple, présenté par Zola comme un « travail purement philologique ».

Œuvres au programme :

J.-K. Huysmans, *Le Drageoir aux épices* suivi de *Croquis parisiens*, coll. Poésie Gallimard.

(Nous n'étudierons que *Croquis parisiens*)

E. Zola, *L'Assommoir*, GF Flammarion

TD 3 (24 h)
Philippe Forest
Avec Louis Aragon : du symbolisme au surréalisme.

Œuvres au programme :

Louis Aragon, *Anicet ou le panorama*, roman, « Folio », Gallimard.

Louis Aragon, *Le Paysan de Paris*, « Folio », Gallimard.

➤ L'UE 53 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 8

Coefficient : 8

Cette UE associe un cours magistral (CM) de littérature comparée, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur un groupe d'œuvres françaises et étrangères, abordées dans une optique comparatiste. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Philippe Postel

L'Europe littéraire : littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières

Le cours est fondé sur des actes fondamentaux de la vie intellectuelle de toute civilisation (parler, croire, etc.), mais dont la modalité particulière qu'ils ont pris en Europe a contribué à façonner l'identité européenne, une identité toujours en devenir. À chacun de ces actes correspond une problématique que nous développerons en l'illustrant plus particulièrement à l'aide de quelques figures européennes emblématiques (focus). Les étudiants devront lire 3 livres qui leur permettront d'approfondir le cours.

Séances

Parler : Les différentes langues parlées en Europe renvoient à une origine commune théorique (l'indo-européen) et forment des sous-ensembles linguistiques (comme celui des langues romanes), qui contribuent à organiser l'identité culturelle des Européens. Focus : La Tapisserie de Bayeux (XIe s.).

Croire : La religion chrétienne constitue le ciment culturel initial, mais connaît ainsi une relative diversité (voie orthodoxe, voies protestantes). Focus : La Basilique de Saint-Denis (V^e-XIII^e s.) – Andreï Roublev, *La Trinité, ou Philoxénie d'Abraham* (XIV^e s.) – Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques* – Johann-Sebastian Bach, *La Passion selon Matthieu* (1729), n° 24-27 (versets 26 et 27).

Aimer : La « courtoisie », célébrée dans la lyrique occitane, s'impose comme modèle idéal pour réguler les relations inter-humaines, entre les hommes et les femmes en particulier. Focus : Les poèmes des troubadours et des trouvères (Jaufré Rudel, Bernard de Ventadour, Gace Brulé, Raoul de Soissons, Conon de Béthune, Giraut de Borneil, Walther der Vogelweide, etc.).

Réinventer : Les Renaissances (italienne et flamande) constituent le moment fondateur de la modernité européenne, mettant l'homme et l'individu au centre du monde, qui se trouve alors réinventé. Focus : Boccace, *Le Décaméron* (1349-1353) – Geoffrey Chaucer, *Canterbury Tales* (XIV^e s.) – Léonard de Vinci (1452-1519) – Albrecht Dürer (1471-1528).

Critiquer : L'examen des savoirs et des idéologies du passé ou du temps présent devient une force de progrès scientifique et intellectuel. Focus : Érasme, *L'Éloge de la folie* (1509) – Thomas More, *Utopia* (1516) – Montaigne, « Les Cannibales » (*Essais*, 1592) – Bayle, *Dictionnaire historique et critique* (1697) – Milton, *Pour la liberté d'imprimer sans autorisation ni censure* (1644) – Voltaire, *Traité sur la tolérance* (1763).

Jouer : La période baroque se passionne autant qu'elle s'inquiète du jeu des apparences et des illusions, dans la peinture, l'architecture, la sculpture et la littérature. Focus : Le Bernin – Le Caravage – Corneille, *L'Illusion comique*.

Ordonner : Le classicisme se caractérise par la recherche de l'ordre dans les arts comme dans l'espace politique. Focus : Jardins de Versailles - *L'Encyclopédie*.

S'émouvoir : À partir du XVIII^e siècle, la sensibilité triomphe dans la vie et dans les arts : opéra, roman et peinture. Haendel - Gluck – Greuze - Richardson, *Pamela* - Marivaux, *La Vie de Marianne* – Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* – Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther*.

Ouvrages à lire pour les étudiants de L3

1. Montaigne, *Essais*, III, ch. VIII : « De l'art de conférer » (1588)
2. Calderón, *La Vie est un Songe* (1635)
3. Tzvetan Todorov, *Éloge du quotidien. Essai sur la peinture hollandaise du XVIII^e siècle* (2009)

Ouvrages à lire pour les étudiants du Parcours Europe L1

1. Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été* (1595)
2. Mary Wollstonecraft, *Défense des droits des femmes* (1792)
3. Jean-Philippe Postel, *L'affaire Arnolfini. Les secrets d'un tableau de Van Eyck* (2016)

TD 1 (30 h)

Paul-André Claudel Salomé, mythe fin-de-siècle

Archétype de la femme fatale, image vivante de la séduction, Salomé occupe une place de choix dans la galerie des figures féminines célébrées par l'art et la littérature du XIX^e siècle. L'histoire de Salomé est bien connue : dans le Nouveau Testament, Salomé est cette princesse juive qui danse à la cour d'Hérode et qui séduit le roi, avant de lui demander, sur le conseil de sa mère, la tête de saint Jean Baptiste. Mais le mythe artistique et littéraire qu'a suscité la jeune fille dépasse de très loin les données bibliques. Parmi cent autres, Flaubert, Mallarmé, Moreau, Laforgue, Wilde, Lorrain, Strauss, ont cédé au charme de cette princesse à la fois séduisante et destructrice. A l'origine de multiples évocations artistiques, objet de tous les fantasmes masculins, comment la Salomé issue des Évangiles a-t-elle pu susciter une telle fascination dans l'Europe de la fin du siècle ? Et, surtout, quels ont été les enjeux littéraires et esthétiques de sa représentation ?

Corpus étudié :

- G. Flaubert, *Hérodias* [1877], Paris, Mille et une nuits, 2000.
J.-K. Huysmans, *A Rebours* [1884], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998 (chapitre V).
J. Laforgue, *Moralités légendaires* [1886], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002 (chapitre « Salomé »).
S. Mallarmé, *Hérodias* [1864-1898], in *Poésies*, Paris, Le Livre de Poche, 2005 (photocopies fournies)
O. Wilde, *Salomé* [1892], Paris, Flammarion, coll. « GF bilingue », 1993.

TD 2 (30 h)

Christine Lombez Du lyrisme et de l'action poétique au XX^e siècle

Nous interrogerons conjointement trois auteurs phares couvrant le XX^e et le début du XXI^e siècle, de langue respectivement espagnole, française et arabe, autour d'une double articulation, le « lyrisme » et « l'action » - autrement dit la nature personnelle, intime, du geste poétique et ses effets concrets, les aspects où l'on peut constater, de la part de poètes confrontés à la catastrophe historique, une volonté

d'implication ou d'engagement. Existe-t-il une forme d'action propre à la poésie ? Quel rapport le « moi » poétique, individuel, entretient-il avec autrui ou avec le « nous » collectif ? Le lyrisme (dans son sens le plus subjectif) peut-il survivre à l'engagement d'un poète, à sa décision de servir un groupe par la lutte (on rappellera ici les mots cruels de B. Péret sur la poésie clandestine française pendant la guerre 1939-45, qui, selon lui, « ne dépasse pas le niveau lyrique de la publicité pharmaceutique » !) ? « En temps de détresse » (Hölderlin), l'action de la poésie est-elle nécessaire ou dérisoire ? Autant de questions qui se dégagent et qui seront richement illustrées par la parole et le vécu des auteurs du corpus : Federico García Lorca plongé dans l'Espagne troublée de la fin des années 1920, René Char, chef de maquis durant l'Occupation allemande, Mahmoud Darwich confronté après 1948 à la perte de sa patrie palestinienne. Il s'agira de voir en quoi ces trois trajectoires sont susceptibles de nouer entre elles un dialogue fécond sur la fonction et les pouvoirs de la poésie lyrique en lien avec le désir d'action ou d'engagement politique.

Corpus étudié :

F. Garcia Lorca, *Romancero gitan*, Folio à 2 euros.

R. Char, *Fureur et Mystère*, Poésie Gallimard, 1967.

M. Darwich, *La terre nous est étroite et autres poèmes*, trad. E. Sanbar, Poésie Gallimard, 2000.

TD 3 (30 h)

Régis Tettamanzi

Autour du « réalisme magique » en Amérique latine (R. Tettamanzi)

Ce qu'on a appelé le « réalisme magique » ou le « réalisme merveilleux » caractérise un certain type de littérature romanesque apparu en Amérique du Sud dans la seconde moitié du XX^e siècle. Pour beaucoup de lecteurs, il a constitué une des révolutions esthétiques majeures dans le roman moderne. Ce cours propose de revenir sur cette notion, afin d'en retracer l'histoire, d'en étudier des exemples canoniques, mais aussi de voir comment elle se diffuse dans l'ensemble de la littérature latino-américaine.

Le cours abordera ces questions d'abord à travers des textes distribués en cours (Cortazar, Garcia Marquez...), puis un roman brésilien à la fois profond et drôle, qui n'est pas estampillé « réalisme magique » mais qui en utilise des éléments (J. Amado) ; ensuite, nous aborderons un des textes les plus représentatifs de ce mouvement (A. Carpentier), avant de conclure avec un autre roman brésilien, plus court, et qui pourrait être un exemple-limite, au un au-delà, du « réel merveilleux » (J. Guimarães Rosa). Attention : il n'est pas nécessaire de bien connaître l'Amérique du Sud ; en revanche, il est indispensable de lire ces romans avant la rentrée – Les deux premiers ne sont pas de courtes nouvelles, et le troisième est déroutant...

Corpus étudié :

Jorge Amado, *La Boutique aux miracles* (1969 ; J'ai Lu n°11214)

Alejo Carpentier, *Le Partage des eaux* (1953 ; Folio n°795)

João Guimarães Rosa, *Mon oncle le jaguar* (1969 ; 10/18 n°3176)

UE 54 : compétences transversales

➤ L'UE 54 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée de deux cours spécifiques dépendant de votre choix de spécialisation.

NOTE : Le TD de « Langue du Moyen Âge » a été conçu spécialement pour les étudiants du parcours « Approfondissement littéraire », mais il est possible de suivre, à la place, un TD d'« Histoire de la langue » relevant d'autres spécialisations. De même les autres spécialisations peuvent suivre le TD de « Langue du Moyen Age ».

Spécialisation « Approfondissement littéraire »

EC 1 – Tristan FOURRÉ, *Langue du Moyen Âge* (18 h)

Ce cours s'adresse en priorité aux étudiants envisageant de se présenter au CAPES et / ou à l'Agrégation de Lettres modernes. Il permet de développer les compétences indispensables au traitement des exercices de traduction, phonétique, morphologie, syntaxe, lexicologie et sémantique historique. Plus largement, ce cours facilite l'accès aux œuvres littéraires médiévales par l'acquisition d'une connaissance approfondie de la langue française des XII^e et XIII^e siècles.

Étant donné la densité du programme, il est indispensable de suivre cet enseignement spécifique sur les deux semestres afin de profiter d'une formation complète. Un texte-support et une bibliographie seront distribués en début de semestre.

EC 2 – Ombeline CHARRIER, *Grammaire et stylistique* (18 h)

Grammaire. Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences). Chaque trait morpho-syntaxique est susceptible d'être commenté dans une perspective stylistique : chacun des textes étudiés en grammaire fera l'objet, dans un second temps, d'une analyse stylistique.

Stylistique. L'enjeu du cours sera d'apporter un regard technique sur divers procédés formels, afin de donner aux étudiants un certain nombre d'outils d'analyse leur permettant d'apprécier la singularité de l'écriture des auteurs. En nous appuyant sur des textes issus de différents contextes littéraires, nous rencontrerons des notions – souvent connues mais peu aisées à étudier avec précision – telles que la métaphore ou le haut degré. Des indications bibliographiques – générales ou spécifiques aux notions abordées en cours – seront proposées durant le semestre.

La Grammaire et la stylistique seront étudiées de concert, dans la perspective des concours (CAPES et Agrégation).

Spécialisation **« Professorat des écoles »**

EC 1 – Sibylle Orlandi, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d' « ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ?

Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture etc... En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

EC 2 – Ombeline Charrier, *Grammaire* (18 h)

Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences).

Le semestre sera consacré à la connaissance des fondamentaux (classes grammaticales, fonctions syntaxiques, groupe verbal, groupe nominal).

Savoir conjuguer les verbes est un pré-requis pour ce cours. La consultation régulière d'un ouvrage de type Bescherelle peut aider celles et ceux qui ne seraient pas encore à leur aise avec l'emploi de certains temps ou de certains modes.

Indications bibliographiques :

Il sera important de vous procurer une grammaire afin de réviser les notions déjà abordées, mais aussi de préciser et d'approfondir le travail fait en classe. La *Grammaire graduelle du français* (Grévisse de l'étudiant, De Boeck) de Cécile Narjoux peut constituer un bon manuel de référence. Pour celles et ceux qui voudraient s'entraîner avec des exercices corrigés, le recours à un manuel mêlant théorie et pratique peut être utile : par exemple, les *Trente-cinq questions de grammaire française* (Armand Colin) de Florence Mercier-Leca. Une bibliographie plus étoffée sera donnée en début de cours.

Spécialisation
« Découvertes des métiers du livre »

EC 1 – Sibylle Orlandi, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d' « ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ?

Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture, etc. En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

EC 2 – Benoît Chetaille, *Politique du livre et de la culture* (18 h)

Ce cours se divisera en trois parties :

- 1) Histoire des politiques culturelles, de l'ancien régime à nos jours : étude de l'intervention des pouvoirs dans la sphère culturelle, évolution du rapport du pouvoir à la culture, élargissement du périmètre de la définition de « culture ».
- 2) Culture de l'information : on s'intéressera à l'histoire des moyens d'accès à l'information, ce qui nous conduira à aborder les termes de documentation, d'information scientifique et technique, et de science de l'information comme ils peuvent être compris aujourd'hui. Réflexion sur la nécessaire formation à une aptitude de la maîtrise de l'information chez tous les citoyens.
- 3) Préparation au stage : trouver un lieu de stage, présenter un CV et une lettre de motivation, rédiger son rapport de stage

Spécialisation
« Information-communication »

Patrice Allain, *Ecritures filmiques* (36 h)

Le cours aborde les différentes étapes du processus de création audiovisuelle. Il s'agit ici de comprendre sur quels éléments repose une stylistique de l'image mouvement (montage, dispositifs sonores, lumière actrice...), notamment au travers d'une histoire du cinéma transversale.

UE 55 : compétences transversales

➤ L'UE 55 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un enseignement de langue étrangère, obligatoire, et d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Langue étrangère

En allemand, en anglais et en espagnol, des cours spécifiques (2 h/semaine) sont réservés aux étudiants de Lettres modernes. Pour les autres langues enseignées à l'université (italien, russe) les étudiants pourront rejoindre certains TD de la Faculté des Langues (modalités précisées à la rentrée).

Anglais : Claire Paris (24 h)

Nous étudierons le roman dystopique de Margaret Atwood *The Handmaid's Tale* ainsi que ses diverses adaptations ; cinématographique, opératique, radiophonique, graphique.

Il est impératif que les étudiants se procurent et lisent l'ouvrage **avant le début du semestre** dans l'une des éditions suivantes : *The Handmaid's Tale*, Paperback, 1999 ou Vintage Future, 2014.

Espagnol : Christian Hounnoui (24 h)

Ce cours aborde des questions de langue et de culture espagnole et hispano-américaine. En s'appuyant sur des activités orales (mise en situation, activités de groupes, débats) et écrites (perfectionnement de la langue, études d'extraits littéraires), il prétend amener les étudiants à renforcer leurs acquis linguistiques et à consolider leur connaissance des défis et enjeux de l'Espagne et de pays d'Amérique Latine.

Allemand : Mélanie Le Touze (24 h)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. Les textes seront distribués en début d'année.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

Reimann Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München, 2012.

Spécialisation
« Approfondissement littéraire » :

LANGUE ET CIVILISATION DE L'ANTIQUITE

En langues anciennes sont proposées deux formes d'enseignement, pour les étudiants en « Approfondissement littéraire » : l'une orientée vers la préparation des concours, et l'autre non. Chaque étudiant, selon ses objectifs, choisira donc entre ces deux possibilités :

Choix 1 : latin spécialisation ou grec spécialisation (langue et littérature)

Les étudiants ayant commencé au collège et au lycée l'apprentissage du latin ou du grec s'inscrivent dans le niveau « continuant ».

Les étudiants qui poursuivent l'apprentissage d'une langue ancienne commencé en L1 s'inscrivent dans le niveau « débutant 3^e année ».

Quel que soit le niveau choisi, l'enseignement comporte un cours de version et un cours de littérature (étude et commentaire d'une œuvre latine ou grecque)

Horaires :

Niveau « continuant » : 1 h 30, cours de langue, et 1 h, cours sur un auteur, par semaine.

Niveau « débutant 3^e année » : les cours sont mutualisés avec les cours de L2 niveau continuant. Les étudiants débutants de L3 bénéficient d'un aménagement horaire et d'un programme spécifique pour le cours d'auteur afin que le volume horaire total du semestre soit identique à celui des étudiants niveau continuant.

Choix 2 : littératures et cultures antiques

Cet enseignement de culture générale ne comporte pas de cours de langue ancienne et ne convient pas si l'on souhaite présenter le latin ou le grec à un concours d'enseignement.

Horaire : 1 h de CM par semaine et 1 h de TD par semaine

Le descriptif précis des cours proposés dans l'un et l'autre cas figure à la suite des recommandations.

RECOMMANDATIONS

Avant que vous choisissiez votre niveau, nous vous rappelons qu'au concours de l'agrégation de Lettres Modernes figure une version **latine** ou une version **grecque** obligatoire. De plus, à l'oral du Capes de Lettres Modernes, figure une option « Latin pour Lettres Modernes ».

Seuls les étudiants ayant suivi pendant les trois années de licence la filière **Latin spécialisation** ou la filière **Grec spécialisation** (pour étudiants continuant, ou pour grands débutants) pourront atteindre le niveau leur permettant de passer ces épreuves.

En principe, le choix de l'enseignement de langues anciennes en **L3** découle des enseignements suivis les années précédentes, ce qui donne la répartition suivante :

Enseignements suivis en L2	Enseignements à suivre en L3
Latin spécialisation, niveau continuant : <i>Langue latine continuant 3 et 4</i> et <i>Textes littéraires latins</i>	<i>Version latine</i> et <i>Auteur latin 1</i> ou <i>Auteur latin 2</i> (1 auteur au choix)
Latin spécialisation, niveau débutant <i>Latin débutant langue et textes 3 et 4</i>	<i>Langue latine continuant 3 et 4</i> et <i>Textes littéraires latins</i>
<i>Aspects de la littérature ancienne 1 et 2</i> et un enseignement lié à la culture antique au choix	<i>Aspects de la littérature ancienne 3 et 4</i> et un enseignement lié à la culture antique au choix
Grec spécialisation, niveau continuant : <i>Langue grecque continuant 1 et 2</i> et <i>Textes littéraires grecs</i>	<i>Version grecque</i> et <i>Auteur grec 1</i> ou <i>Auteur grec 2</i> (1 auteur au choix)
Grec spécialisation, niveau débutant <i>grec débutant langue et textes 3 et 4</i>	<i>Langue grecque continuant 1 et 2</i> et <i>Textes littéraires grecs</i>

N.B. : Quel que soit le cours choisi en langues anciennes, le programme du deuxième semestre est la suite de celui du premier semestre ; la validation et le nombre d'heures sont identiques.

Pour tous les cas particuliers (étudiants entrant en Licence de Lettres modernes par équivalence ou venant d'une autre faculté, par exemple), se renseigner au secrétariat de Lettres Anciennes : **Bureau C109.6, tél. : 02.53.52.22.76** ou auprès de l'enseignante responsable de la formation en langues anciennes : sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr

DESCRIPTIFS DES COURS DE LANGUES ANCIENNES

Choix 1 : Latin spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes, ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Latin niveau continuant

Réservé en principe à ceux qui ont fait du latin depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version latine (18 h) – cours de Pierre Maréchaux

Ce cours sera consacré à la traduction des textes. Une semaine sur deux, une version sera remise et corrigée en classe. Durant la semaine intermédiaire, un texte de bonne longueur sera distribué et traduit *aperto libro*. Il s'agira d'aborder le plus de genres littéraires possibles allant de la période archaïque à la période chrétienne.

Nous conjuguerons deux manuels de textes :

- l'anthologie chronologique de R. Morisset et G. Thévenot, *Les lettres latines*, 3 volumes, Paris, Les éditions de l'École, 1961.

- l'anthologie thématique de P. Maréchaux, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998.

Les textes seront fournis sous forme de photocopies.

Il est inutile de rappeler que tous les latinistes devront posséder au moins une grammaire de leur choix et un dictionnaire parmi les titres suivants :

- A. Ernout., F. Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2002.

- Baudiffier E., Gason J., Morisset R., Thomas A., *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1994.

- L. Sausy, *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.

- C. Touratier, *Grammaire latine*, Paris, Sedes, 2008.

- F. Gaffiot, *Le Grand Gaffiot*, Dictionnaire Latin sous la direction de P. Flobert, Hachette, 2005.

1 auteur au choix (en S1 et S2) :

Auteur latin 1 (Virgile) (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Œuvre étudiée :

Virgile, *Énéide*, livre 8 (en entier).

Nous travaillerons sur l'édition de Jacques Perret, Virgile, *Énéide*, chants 5-8, Paris, CUF, tome 2 (éd. 2003. première éd. 1980).

Une bibliographie sera distribuée en cours.

ou

Auteur latin 2 (Tite-Live) (12 h) – cours de Bernard Mineo

Œuvre étudiée :

Tite-Live, *Histoire romaine*, livre V.

L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F : Tite-Live, *Histoire romaine*, tome V, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Latin niveau débutant

Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue latine 3 continuant (18 h : 9 séances de 2 h) – cours de Claire Chauvin

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).

- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

ET

1 cours d'auteur

Textes littéraires latins (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours d'Énimie Rouquette

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Cicéron, *Pro Caelio*

En 56 av. J.-C., Cicéron défend Caelius, accusé notamment de libertinage, de tentative de meurtre et d'implication dans des troubles politiques. Dans la plaidoirie de Cicéron, considérée comme un modèle de rhétorique, s'entremêlent avec brio et humour intrigues politiques et rivalités personnelles.

Le texte sera étudié avec une édition bilingue : Cicéron, *Discours*, Tome XV (Pour Caelius - Sur les provinces consulaires - Pour Balbus), éd. et trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1962. Le prix de cette édition étant élevé (39 euros), les extraits étudiés seront photocopiés et distribués. Il est préférable toutefois d'avoir lu intégralement le texte en traduction.

Pour découvrir l'histoire du *Pro Caelio* à travers une enquête policière, en pourra lire le roman de Steven SAYLOR, *Un Égyptien dans la ville*, Collection 10/18, Grands Détectives N° 3143, 2000.

Choix 1 : Grec spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes à qui le concours donne le choix entre version latin et version grecque. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Grec niveau continuant

Réservé en principe à ceux qui ont fait du grec depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version grecque (18 h) – cours de Lucie Thévenet

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, poésie didactique, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version traduite intégralement par l'étudiant et évaluée par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe.

Outils de référence :

A. Bailly, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.

Ph. Guisard et Ch. Laizé, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012.

J. Allard et E. Feuillâtre, *Grammaire grecque*, Hachette.

E. Ragon et A. Dain, *Grammaire grecque*, De Gigord.

M. Bizos, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961(consultables en bibliothèque).

ET

1 auteur au choix :

Auteur grec 1 (Isocrate) (12 h) – cours de Géraldine Hertz

Le *Panathénaïque* d'Isocrate : à lire dans Isocrate, *Discours*, tome IV, texte établi et traduit par Émile Brémond et Georges Mathieu, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1962, p. 62-159.

Il vous faut impérativement avoir fini avant le début du cours la lecture du *Panathénaïque*.

Bibliographie :

Ne figurent que les ouvrages dont la lecture vous sera particulièrement utile et vous donnera des clefs pour le commentaire du *Panathénaïque*.

Sur le *Panathénaïque* :

Sophie Gotteland, *Silves grecques 2020-2021*, 2^e partie, « Isocrate, *Panathénaïque* », Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2008, p. 97-186.

Sur Isocrate :

- Georges Mathieu, *Les idées politiques d'Isocrate*, Paris, 1925.

- S. USHER, « The Style of Isocrates », *Bulletin of the Institute of Classical Studies*, 20 (1973), p. 39-67.

- Suzanne SAÏD, Monique Trédé & Alain Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, PUF, 1997, p. 251-259.

ou

Auteur grec 2 (Poésie hymnique) (12 h) – cours d'Odile Tresch

Poésie hymnique

Une étude de la poésie hymnique au travers d'un corpus composé d'extraits des *Hymnes* homériques, *Hymnes orphiques* et *Hymnes* de Callimaque (corpus distribué lors du premier cours).

Grec niveau débutant

Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue grecque 1 continuant (18 h) – cours d'Odile Tresch

Objectif : enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ; conforter ses connaissances grammaticales ; se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc...).

Conseils préparatoires :

– pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).

– procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

1 cours d'auteurs

Textes littéraires grecs (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours d'Odile Tresch

Objectif : être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ; connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la Théogonie d'Hésiode et les chants homériques ; enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : l'*Illiade*, l'*Odyssee* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

Choix 2 : Littératures et cultures antiques

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours obligatoire de littérature antique :

Aspects de la littérature ancienne 3 : CM (12 h) – cours de François Le Penuizic

L'objectif de ce cours est d'explorer les grands genres de la prose latine de l'époque classique, avec des regards sur la prose de langue grecque : il s'agit en particulier d'étudier, de questionner et de mettre en perspective les notions de genre romanesque, de genre historique ou de genre oratoire. Les supports utilisés sont des extraits, en traduction, des œuvres les plus représentatives, afin de pouvoir procéder à des analyses précises et à des comparaisons.

La bibliographie se limite à quelques grands classiques :

J.-P. Néraudeau, *La Littérature latine*, Hachette, Paris, 2000.

H. Zehnacker et J.-C. Fredouille, *Littérature latine*, PUF, Paris, 2013.

R. Martin et J. Gaillard, *Les Genres littéraires à Rome*, Nathan, 2013.

1 cours de culture antique au choix (parmi les 3 cours proposés) :

Sciences et Antiquité (12 h) – cours de Frédéric Le Blay

Retour sur une science du passé : la physiognomonie.

La physiognomonie, savoir consistant à déchiffrer les signes corporels pour percer les secrets de l'âme, connut une grande fortune tout au long de la période antique. Elle ne cessa d'ailleurs pas d'exercer son influence sur les esprits du Moyen Âge et de la Renaissance. Elle n'a jamais vraiment disparu puisque de nouvelles « sciences » ou techniques apparurent à partir de la fin du XVIII^e siècle, qui en reprirent les fondements théoriques et épistémologiques. Elle continue, encore aujourd'hui, à façonner un imaginaire des caractères et des psychologies particulièrement vivace dans la littérature comme au cinéma.

Le séminaire se proposera de revenir sur l'histoire de cette « science » et sur son héritage.

ou

Syncrétismes religieux (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2021-2022, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^e siècle : nous y évoquerons la crise de l'interprétation au fil des œuvres d'Érasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'œuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'islam peuvent se fondre dans le christianisme.

ou

Mythes antiques et arts visuels (12 h) – cours de Déborah Boijoux

(cours mutualisé avec « les savoirs du mythe »)

S'intéressant aux métamorphoses textuelles et iconographiques de certains mythes, de l'Antiquité à l'époque moderne, ce cours fait dialoguer le texte et l'image. Il s'agit, par là-même, d'offrir aux étudiants des outils propres à l'analyse de documents iconographiques et d'enrichir leur connaissance des arts et de la mythologie antique.

Les références bibliographiques seront indiquées en cours.

Spécialisation « Professorat des écoles »

Marie Pinel-Blain, (Re)découvrir la poésie pour la vivre à l'école (24 h)

Le cours est inscrit dans le cadre d'un projet de pédagogie innovante lauréat du « FIP » : **“Souffle et poésie”**.

Nous expérimenterons l'intérêt d'une formation par pratiques partagées. 12 classes de CM de Nantes sont partenaires du projet sous le pilotage de l'Inspection académique 44. Les étudiants de L3 seront associés par binôme à un professeur des écoles partenaire, en vue de 3 interventions actives dans une ou deux classes au 2^e semestre. Ce cours se complète par une mise en œuvre dans le cadre de l'UE 67 « ouvertures préprofessionnelles ».

Apporter aux enfants la maîtrise de l'expression suppose, aux côtés de l'apprentissage de la norme, une ouverture à la créativité et à la liberté de pensée. La poésie est l'espace idéal pour aborder conjointement la langue, la liberté et la créativité, par le jeu combiné de normes spécifiques et de distorsions. Pour en user à l'école selon les préconisations des programmes, il faut déjà nourrir un lien à la parole poétique. Le cours travaillera donc cette (re)découverte avec comme horizon la pratique en classe, à travers des ateliers d'écriture et des lectures faites au fil de vos choix. Une large place sera faite à la création contemporaine, sous l'égide de Bruno Doucey.

Bibliographie :

L'objectif n°1 est de (re)trouver un plaisir de pratique poétique. Nous construirons en début de cours un rapport libre à la poésie, donc si la bibliographie vous rebute, attendez la mise en pratique pour vous lancer. Pour ceux qui le souhaitent, plongez-vous dans n'importe quel recueil d'auteur ou anthologie qui vous plaît ou picorez sur internet. Vous constituerez ensemble un fonds poésie spécifique au CIDRe.

Puisez sur internet ! mais attention à la mise en page

<http://www.poetica.fr/> : l'ensemble de la poésie classique ;

<http://www.printempsdespoetes.com/> : le site du Printemps de poètes, poésie contemporaine

<http://www.maisondelapoesie-nantes.com/>- Partenaire du projet

<http://repertoiredepoesie.free.fr/>

Penser la poésie à l'époque contemporaine – ou pourquoi la poésie est-elle indispensable dans le monde d'aujourd'hui, et pourquoi les littéraires ont-ils quelque chose de particulier à apporter ?

Siméon J.-P., *La poésie sauvera le monde*, 2017.

Jean-Pierre Siméon, *La vitamine P la poésie, pourquoi, pour qui, comment ?*, Contre-Allée, 2012.

Spécialisation

« Découverte des métiers du livre »

Morgane Souffez, *Droit du livre et de la culture* (12 h : 6 séances de 2 h)

Ce cours sur le droit d'auteur permet d'appréhender les notions principales (les notions d'œuvre et d'auteur) et de comprendre quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur, quels sont les droits des auteurs ou encore de quelle façon exploiter les œuvres protégées.

Spécialisation

« Information-communication »

Béatrice Hébuterne, *Culture et médiation* (14 h)

À une réflexion sur l'origine de la médiation, sur l'évolution des politiques et des pratiques culturelles, s'ajoutera un contenu en relation avec les dispositifs de médiation proposés actuellement dans les musées et les sites patrimoniaux.

UE 56 : spécialisation

➤ L'UE 56 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 2

Coefficient : 2

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Spécialisation « Approfondissement littéraire »

Philippe Forest, Théorie et critique littéraires (24 h)

Ce cours présentera les approches et les méthodes de la critique littéraire contemporaine. À travers l'histoire des principales théories développées au XX^e siècle, nous essaierons de comprendre les objets et les enjeux des questionnements actuels attachés à la littérature. Nous nous interrogerons en particulier sur les critères qui déterminent la spécificité du texte littéraire et ses fonctions ; sur les distinctions génériques entre le récit, le théâtre et la poésie ; sur les théories de la réception et le rôle que jouent les lecteurs dans la construction de l'œuvre littéraire.

Ouvrage de référence :

N. Toursel, J. Vassevière, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Paris, Armand Colin, 2015.

Spécialisation « Professorat des écoles »

Nathalie Burguin-Gleize, Mathématiques (12 h)

Prérequis UEC 36 et 46 ou être titulaire d'un bac S.

Enseignement en pédagogie inversée, charge à l'étudiant.e de connaître le cours sur les notions étudiées (un polycopié détaillé est disponible sur Madoc). Les TD consistent essentiellement en la résolution de sujets posés au CRPE les années passées. Les questions d'analyse de travaux d'élèves sont également abordées sans toutefois être approfondies. On reste dans une approche disciplinaire et non didactique des Mathématiques.

Spécialisation
« Découvertes des métiers du livre »

Paola Grieco, Économie du livre (12 h)

Paola Grieco est éditrice depuis 14 ans, d'abord directrice éditoriale pendant 12 ans de Gulf Stream éditeur, maison d'édition indépendante nantaise pour la jeunesse, éditrice et agente indépendante depuis 2 ans. Elle s'attache à présenter en détail le paysage éditorial en France (tendances, chiffres et évolutions), et à expliquer par la théorie et la pratique la construction d'un rétroplanning éditorial, ainsi que l'élaboration de comptes d'exploitation prévisionnels et de devis selon les grandes typologies éditoriales.

Spécialisations
« Information-communication »

Xavier Liébard, Atelier web journalisme (24 h TP)

Le portfolio un outil de découverte du réel

De l'utilisation de la force d'un texte et de la pertinence d'une image, pour expliciter une approche du terrain. De plus en plus utilisé en web journalisme le portfolio est un document qui permet de croiser écriture et photographie pour expliquer une approche documentaire comprendre un décor et la vie d'un personnage. Le portfolio constitué sera directement lié au projet documentaire porté par chaque groupe d'étudiants.

SEMESTRE 6

PRÉSENTATION DES COURS

- UE 61 Littérature française : XVII^e – XVIII^e siècles
- UE 62 Littérature française : problématiques transversales
- UE 63 Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
- UE 64 Compétences transversales 1
- UE 65 Compétences transversales 2
- UE 66 Spécialisation
- UE 67 Ouvertures professionnelles
- UE facultative

➤ L'UE 61 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement associe un cours magistral (CM) sur la littérature française du XVII^e et du XVIII^e siècle, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur l'étude d'une œuvre (ou d'un groupe d'œuvres) de la période considérée. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Isabelle Ligier-Degauque et Françoise Rubellin
Littérature française, XVII^e – XVIII^e siècle

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^e siècle sera l'occasion d'en montrer la grande variété : le Grand Siècle ne se résume pas aux noms de Corneille, Racine et Molière, ni à la période du classicisme (1660-1680). Les spectacles au XVII^e siècle sont d'une diversité générique manifeste et ne sont pas destinés à la lecture solitaire : les auteurs n'auraient pas imaginé qu'on puisse lire et seulement lire leurs pièces au lieu de les voir sur scène. Le cours ne se limitera donc pas à des analyses dramaturgiques à partir des textes, mais s'intéressera tout particulièrement à la question des spectacles, avec une prise en compte des conditions de représentation (salles, machinerie et décors), ainsi que du fonctionnement des troupes et du jeu des acteurs. C'est un autre visage du XVII^e siècle qui se dessinera ainsi.

Quant au théâtre du XVIII^e siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique.

Bibliographie indicative :

Christian Biet (dir.), *Le Théâtre du XVII^e siècle*, Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2009.

David Trott, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Éditions Espaces 34, Montpellier, 2000.

TD 1 (24 h)
Isabelle Ligier-Degauque
Théâtre et société chez Diderot.
Parole vertueuse, parole malveillante, ou comment vivre ensemble ?

En lien avec le CM sur les spectacles, ce TD s'attachera à voir la proximité, voire à la confusion, entre le jeu théâtral et les règles de la vie en société, à travers deux textes qui frappent tous deux par l'ambiguïté de la parole et de la posture du personnage principal (M. Hardouin dans la pièce *Est-il bon ? Est-il méchant ?* et le Neveu dans *Le Neveu de Rameau*). Le XVIII^e siècle est souvent présenté comme traversé par un mouvement philosophique unanime et qui serait animé par la défense du progrès : mieux vivre ensemble, tel serait le credo des Lumières. À rebours d'une vision aussi monolithique du XVIII^e siècle, nous verrons comment Diderot a pu porter des interrogations qui entrent en résonance avec certaines questions actuelles sur le bon usage de la parole et la façon de vivre ensemble.

Il pourrait sembler que Diderot a très librement écrit la comédie *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, dans un style improvisé. Il n'en est rien. Envisager ainsi sa pièce serait confondre le personnage Hardouin et son créateur. Mais n'est-ce pas ce que cherchait Diderot, qui aime les mystifications ? La pièce *Est-il bon ? Est-il méchant ?* frappe par la mise en abyme d'idées chères à Diderot, qui porte tant sur le théâtre que sur la société : Diderot s'amuse à questionner tout ce qu'il a défendu, jusqu'au vertige et à la contestation de la possibilité de réforme (personnelle et sociale). L'ambiguïté caractérise aussi *Le Neveu de Rameau*. Livre de chevet de lecteurs aussi divers que Goethe, Hegel, Marx ou Foucauld, *Le Neveu de Rameau* est un texte qui fascine. Sur le plan théâtral, les essais pour mettre en scène les pantomimes du Neveu, grâce auxquelles celui-ci donne corps à sa pensée, se sont heurtés au caractère insaisissable d'un personnage tortueux et contradictoire.

Le goût du masque, la théâtralisation d'une parole équivoque, et la pratique du doute systématique à l'égard de tout ce qui est défendu par la société sont communs à ces deux textes, qui offrent une image plus complexe des Lumières que celle que l'on pourrait imaginer *a priori*.

Éditions recommandées pour le cours :

Est-il bon ? Est-il méchant ?, éd. Pierre Frantz, Paris, Folio Théâtre.

Éditions au choix : *Le Neveu de Rameau et autres textes*, éd. Pierre Chartier, Paris, Livre de Poche ; *Le Neveu de Rameau et autres dialogues philosophiques*, éd. Jean Varloot, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique » ; *Le Neveu de Rameau*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Flammarion, coll. GF.

Lectures complémentaires :

Les deux drames bourgeois de Diderot : *Le Fils naturel* et *Le Père de famille*, disponibles par exemple en un seul volume dans l'édition Jean Goldzink (Paris, Flammarion, coll. GF).

Paradoxe sur le comédien. Entre autres éd. : Livre de Poche (éd. Jean-Marie Goulemot), GF (éd. Jean Goldzink, avec *Entretiens sur le Fils naturel* et *De la poésie dramatique*, un seul volume).

TD 2 (24 h)
Françoise Rubellin
Auteurs et spectateurs : innovations dramatiques du XVIII^e siècle

En lien avec le CM sur le spectacle, nous nous attacherons à présenter un visage des spectacles au XVIII^e plus bigarré que l'image traditionnelle en étudiant plusieurs genres :

- Une pièce par monologue, Piron, *Arlequin Deucalion*

http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/PIRON_ARLEQUINDECALION.pdf

- Un des tout premiers opéras-comiques, *La Matrone d'Ephèse* de Fuzelier
- Une parodie d'opéra : *Atys travesti* de Carolet
- Une pièce à tiroir : *L'Oracle muet* de Le Sage et d'Orneval
- Une parade, *Jean Bête à la Foire* de Beaumarchais

Ces pièces sont toutes courtes et seront mises en ligne, vous n'avez pas de livre à acheter (sauf pour Beaumarchais : vous trouverez *Jean Bête à la Foire* après le *Barbier de Séville* dans l'édition de J. Scherer, Folio classique).

Le cours sera l'occasion de réfléchir non seulement à l'évolution des spectacles et à l'inventivité dramaturgique, mais aussi au rôle des spectateurs d'après des extraits de romans, de correspondance, d'anecdotes dramatiques. Quelles interactions avaient-ils avec les autres spectateurs ? avec les acteurs ? Quelles règles de sociabilité devaient-ils suivre ? Nous verrons comment tirer parti de gravures et de plans de théâtres pour mieux comprendre l'espace des lieux de représentation et leurs enjeux sociaux.

TD 3 (24 h) **Côme de La Bouillerie** **Une esthétique du spectaculaire au XVII^e siècle**

En développant l'art du spectacle, le XVII^e siècle a aussi cultivé le goût du spectaculaire. Notion floue mais peut-être capitale pour comprendre une partie de l'esthétique héroïque qui s'épanouit dans les années 1630 et 1640, au théâtre comme sur la scène romanesque. Du *Cid* de Corneille au *Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry, on s'est passionné pour les grands personnages et les aventures prodigieuses en même temps que l'on a recherché l'ébahissement. En étudiant des extraits de romans héroïques et de tragi-comédies de cette période, nous réfléchirons aux sens et aux ressorts du spectaculaire.

- Les extraits de tragi-comédies et de romans héroïques (Du Ryer, Rotrou, Gomberville, Scudéry) seront distribués en classe.
- Lecture intégrale attendue de Pierre Corneille, *Le Cid*, de préférence dans l'édition de J. Serroy, collection « folio classique ».

➤ L'UE 62 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 6

Coefficient : 6

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un TD de littérature française qui aborde une question transversale, à choisir parmi les 3 proposés.

TD 1 (24 h)

Christian Zonza

« Je pense donc je suis, je selfie donc je suis : comment s'écrit l'intime de saint Augustin à Grisélidis Réal ? »

Se représenter, écrire l'intime, une évidence contemporaine à l'heure des blogs, réseaux sociaux et selfies dont on étudiera la généalogie! Ce cours invite à un parcours diachronique qui partira de saint Augustin pour aller jusqu'au *Carnet de bal d'une courtisane* de Grisélidis Réal, une prostituée suisse. Il se fonde sur une œuvre complète, les *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir, que je vous invite à lire dans le détail et sur une vaste anthologie de textes largement empruntés au XVIII^e siècle, période inaugurale des écritures de soi (Saint-Simon, Mme Staal-Delaunay, Rousseau...). On se propose, à travers le choc des époques, de comprendre les mutations du genre autobiographique et d'en étudier les enjeux pratiques et théoriques et de découvrir le sens de l'intime d'une époque à l'autre. La question de l'intime offre en effet de larges perspectives d'étude. Nous explorerons ainsi cinq domaines : le cœur, le corps, la morale, l'intellect et la spiritualité. C'est en effet la représentation d'une intériorité qui touche à la fois le cœur (les mémoires disent les passions amoureuses dans leur rapport à l'histoire, par exemple) mais également la morale (les textes révèlent certaines ambitions cachées, disent les fautes inavouées et les remords). L'intime, c'est également tout ce qui est lié au corps dans sa relation à lui-même (les modifications du corps, le corps souffrant), dans sa relation aux autres (le corps au moment de la mort, le corps et la sexualité, le rapport du corps à l'espace, à la nourriture, aux vêtements dans les pratiques sociales). L'intime, c'est aussi la manière dont l'esprit se forme, dans l'éducation et la découverte du savoir, mais également dans son rapport à Dieu et au sacré. Ce parcours diachronique en littérature croisera inévitablement d'autres domaines artistiques (la peinture, la musique, le cinéma et les arts décoratifs) dans un dialogue entre les arts.

Œuvre au programme :

- Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, Folio, 2008.
Et une anthologie de textes allant de saint Augustin à des auteurs contemporains.

TD 2 (30 h)

Bruno Méniel

Le tragique au théâtre du XVI^e au XX^e siècle

Comment définir la tragédie en tant que genre ? Quel rapport existe-t-il entre sa forme et la vision du monde dont elle est porteuse ? Quel usage la tragédie fait-elle des mythes ? Quelles relations entretient-elle avec ses autres que sont la comédie et l'épopée ? Qu'est-ce qui survit aujourd'hui de ce genre théâtral ? Le parcours à travers le théâtre français que propose ce cours sera l'occasion de se

demander ce qu'est un genre littéraire, ce que valent les règles de composition, ce qu'est l'esprit d'un genre. En effet, dès lors que le tragique est d'abord un esprit, n'y a-t-il pas du tragique hors de la tragédie ? Et ne peut-on pas en trouver chez Hugo, Ionesco ou Beckett ?

Œuvres au programme :

Garnier, Robert, *La Troade*, numérisation mise sur Madoc.
Corneille, Pierre, *Cinna*, Petits classiques Larousse ou Hatier.
Racine, Jean, *Phèdre*, Petits classiques Larousse ou Hatier.
Hugo, Victor, *Ruy Blas*, Petits classiques Larousse ou Hatier.
Beckett, Samuel, *En attendant Godot*, Minuit.
Ionesco, Eugène, *Le Roi se meurt*, Coll. Folio.

Œuvres théoriques et critiques :

Aristote, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Le Seuil, 1980.
Charpentier, Françoise, Pour une lecture de la tragédie humaniste, Jodelle, Garnier, Montchrestien, Saint-Étienne, P.U., 1979.
Clarke, David, *Poetics and political drama under Louis XIII*, Cambridge, Cambridge U. P., 1992.
Dupont, Florence. *L'Insignifiance tragique*, Gallimard (Coll. « Le Promeneur »), 2001, 240 p.
Escola, Marc, *Le Tragique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2002.
Forsyth, Elliott. La Tragédie française de Jodelle à Corneille. Le thème de la vengeance. Paris, Nizet, 1962.
Goldmann, L. *Le Dieu caché. Étude sur la vision tragique dans les Pensées de Pascal et le théâtre de Racine*, Gallimard (Coll. « Tel »), 1976.
Hegel, Friedrich. « Les genres de la poésie dramatique et les principales phases de son évolution historique » in *Esthétique, La Poésie*, trad. S. Jankélévitch, Paris, Aubier-Montaigne, 1964, t. II, p. 372-436.
Lebègue, Raymond, *La tragédie française de la Renaissance*, Bruxelles / Paris, Office de publicité / S.E.D.E.S., 1954.
Said, Suzanne. *La Faute tragique*, Paris, F. Maspero, 1978.
Steiner, George. *La Mort de la tragédie* (1961), Gallimard (Coll. « Folio Essais »), 1993.

TD 3 (30 h)

Chantal Pierre

La littérature en larmes

À partir de la question des larmes, ce cours reviendra sur la place des émotions dans la théorie littéraire ; il s'appuiera sur l'histoire des sensibilités et la sociologie des publics. On analysera ainsi du XVIII^e siècle au XX^e siècle les migrations problématiques du vieux genre théâtral du mélodrame au sein de formes littéraires canoniques (la fiction réaliste) jusqu'à la production cinématographique (D.W. Griffith qui adapte le mélodrame d'Adolphe d'Ennery de 1874, *Les Deux orphelines*, Lars Von Trier et son mélodrame musical, *Dancer in the dark*, 2000).

Textes au programme :

Anthologie du mélodrame classique, Garnier 2011 (les textes de références figureront dans la brochure)
Balzac, *La Cousine Bette*, édition de votre choix.
Flaubert, « Un cœur simple », dans *Trois contes* (édition de votre choix)
J. et Ed. de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, « G-F ».
Une brochure complètera le programme.

➤ L'UE 63 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 7

Coefficient : 7

Cette UE associe un cours magistral (CM) de littérature comparée, suivi par tous les étudiants, à un TD centré sur un groupe d'œuvres françaises et étrangères, abordées dans une optique comparatiste. Le CM est obligatoire. Vous pouvez choisir le TD qui vous intéresse parmi les 3 proposés.

CM (24 h)

Christine Lombez

Europe littéraire et histoire culturelle : les villes qui ont "fait" la culture européenne

Cet enseignement s'articulera, pour la période allant du XIXe siècle à nos jours, comme un parcours autour de villes européennes qui ont été de grands lieux de culture (ex : Weimar et le classicisme allemand, Vienne 1900, le Paris de l'Exposition Universelle, Londres post-victorienne, etc.). Cela permettra d'étudier dans une perspective interdisciplinaire les mouvements littéraires, mais aussi artistiques au sens large (architecture, peinture, musique) qui les ont traversés. Pour chaque ville seront choisis des artistes représentatifs de la période donnée (ex : Goethe et Schiller à Weimar, Gogol et Eisenstein à Saint Pétersbourg, la Sécession viennoise, Hugo et Zola à Paris, V. Woolf et Londres, A. Mucha et Prague, les peintres de la Nouvelle Objectivité à Berlin, etc.). Des documents iconographiques et/ou musicaux seront présentés en illustration d'une époque ou d'un courant. Des films (ou extraits de films) seront également visionnés en appui du cours.

Sélection bibliographique :

C. Fourier-Kiss, *La ville européenne dans la littérature fantastique au tournant du siècle (1860-1915)*, L'Age d'Homme, 2007.

F. Claudon, *Les grands mouvements littéraires européens*, A. Colin, 2005.

J. Lavaud, *Grands courants artistiques et esthétiques depuis la Renaissance*, Ellipses, 1996.

J. Scholl, *Romans du XXe siècle*, La Martinière, 2006.

Les Villes d'Europe, inspiratrices des écrivains. Actes du colloque de Strasbourg, 24-25-26-27 août 1989, Pierron, 1990.

Lettres Européennes – Histoire de la littérature européenne, Hachette, 1992.

M. Bradbury (éd.), *The Atlas of Literature*, De Agostini éd., 1996.

P. Weber, *Histoire de l'art et des styles*, Librio, 2005.

R. Robert, *Les mouvements littéraires en Europe (XVIIe XVIIIe s)*, PUF, 2003.

Vingt et unièmes assises de la traduction littéraire (Arles 2004) : Les villes des écrivains, Actes Sud, 2005.

A. Compagnon, J. Seebacher, *L'Esprit de l'Europe – Dates et lieux*, Flammarion, 1993.

L'Europe surréaliste – contributions au colloque de Strasbourg (1992), H. Béhar (éd.), in *Méluéline*, n° 14, L'Âge d'Homme, 2000.

H. et G. Menegaldo, *Les imaginaires de la ville : entre littérature et arts*, PU Rennes, 2007.

M. C. Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, PUF, 1995.

Précis d'histoire européenne, 19^e-20^e s., A. Colin, 2003.

J. Dugast, *La vie culturelle en Europe au tournant des XIXe et XXe siècles*, PUF, 2001.

SUDOC :

Villes et écrivains : Berlin, Munich, Venise, Publications de l'Institut d'allemand, Asnières, 1999.

Paris et le phénomène des capitales littéraires, Université Paris IV, 1986.

Les 30 capitales européennes par leurs grands écrivains, Le Nouvel Observateur, 1992.

F. Braunstein-Silvestre, *Panorama de la littérature mondiale*, Ellipse, 1996.

C. Charle (éd.), *Le temps des capitales culturelles européennes XVIIIe – XXe s.*, Champ-Vallon, 2009.

C. Charle, D. Roche (éd.), *Capitales culturelles. Capitales symboliques. Paris et les expériences européennes*, Publications de la Sorbonne, 2002.

Th. Steinfeld, *In der grossen Stadt: die Metropole als kulturtheoretische Kategorie*, Francfort, 1990.

TD 1 (30 h)

Paul-André Claudel

Romans de mondes perdus

Désir d'ailleurs, rêve d'exotisme, nostalgie des civilisations disparues : ce que l'on appelle les « romans de mondes perdus » – à mi-chemin entre le récit de voyage, le roman d'aventure, la *fantasy* ou la science-fiction – connurent un formidable essor entre fin du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres. Ces romans riches en péripéties portent sur la découverte d'un monde oublié, hors de l'espace connu, aux marges de la civilisation moderne : île abandonnée, jungle impénétrable, désert, banquise ou marécage... Nous en étudierons quatre grandes réalisations, pour saisir la fascination que purent exercer, parfois naïvement, les « mondes sauvages » : *Voyage au centre de la terre* (1864) de Jules Verne, exemple par excellence du récit de la « terre creuse » ; *She* (1887) de Henry Rider Haggard, où un groupe d'aventuriers découvre une tribu isolée au cœur de l'Afrique ; *The Lost World* d'Arthur Conan Doyle (1912), évoquant l'imaginaire des monstres préhistoriques ; *L'Atlantide* (1919) de Pierre Benoit, histoire d'une île mythique qui aurait été mystérieusement ensablée dans la haute Antiquité.

Une bibliographie plus précise sera distribuée lors du premier cours.

TD 2 (30 h)

Nicolas Correard

Le voyage utopique au XVIII^e siècle : fiction et réflexion

Descriptif

L'imagination et l'esprit critique ont partie liée : contester le réel, tel était leur programme commun dans la littérature dite « utopique » de la première modernité. Mais chez des auteurs aussi représentatifs que Swift, le danois Holberg, ou le français Tiphaigne de la Roche, on est loin du militantisme aussi bien que de la théorie politique : avatar de la satire, le « voyage imaginaire » – céleste, maritime ou souterrain – permet de dénoncer des oppressions et des fanatismes évidents, mais il généralise l'ironie au point de décrédibiliser aussi les alternatives proposées par le récit. Il insinue des idées nouvelles, mais sans les accompagner de certitudes : les savoirs (la géographie, la géologie, la biologie par exemple) sont convoqués pour avouer leurs limites, l'énigme des fins dernières ou les apories de la raison. La fantaisie viole le bon sens, mais elle le réhabilite parfois de manière inattendue. Loin d'être un régime de clarification et de transparence, les « utopies » des Lumières génèrent des langages opaques. L'allégorie prolifère, elle amuse, elle interroge surtout : le lecteur doit constamment *interpréter*, c'est-à-dire *philosopher*.

Textes au programme :

- Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver (Gulliver's Travels)*, éd. A. Tadié, Flammarion, « GF ».
- Ludvig Holberg, *Voyage souterrain de Nicolas Klimius (Niels Klimii Iter subterraneum)*, trad. M. de Mauvillon, Copenhague, Jacques Preuss, 1741. NB : Il s'agit dans le cas de Holberg de la traduction d'époque, téléchargeable gratuitement sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k822192.r=holberg.langFR>)
- Charles-François Tiphaigne de la Roche, *Histoire des Galligènes*, téléchargeable gratuitement en ligne dans l'édition d'époque (1765) sur Gallica, en 2 vol. : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6694c?rk=42918;4> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k290089?rk=21459;2>

Lectures complémentaires :

On recommandera particulièrement la lecture complémentaire de l'*Utopie* de Thomas More, des *Histoires véritables* de Lucien, ou encore de l'*Autre monde (Les États et empires de la Lune et du Soleil)* de Cyrano de Bergerac, sources importantes des voyages imaginaires des Lumières.

A bilingual course :

This course will be conducted both in French and in English (depending on the section, and on the mood). You don't need to have a high level in English and all students are welcome to enrol (not only Lettres-Langue), as long as they are ready to follow some parts of the course in English and have the basic skills to interact in this language. The level in English will NOT be assessed here (no grades). Like in real life, and in many professional contexts, you will not be judged for your grammatical mistakes, but encouraged to express your meaning through another language, in whatever way you can. The idea is to lead an experiment in Comparative Literature, which is a discipline that relies not only on reading foreign texts, but also on thinking about literature and commenting on it in different ways, following various critical styles, through many languages (not only French and English, but we may start with these !). Don't worry : we will not forget the « dissertation », the « commentaire de texte » and the like... You may choose what language you wish to read or write in when taking the exams.

TD 3 (30 h)

Nathalie Avignon

« L'infini seul est son objet » : la littérature face à l'absolu musical

Sur le terreau du romantisme, la musique se voit doter d'un statut d'exception au sein de la hiérarchie des arts. Nantie d'une supériorité ontologique, elle devient une voie d'accès à l'infini, à l'absolu, à l'idéal. Pourtant, le revers de cette promotion remarquable n'est jamais loin. « *Cave musicam!* », écrira Nietzsche, fustigeant les langueurs wagnériennes. Avec pour toile de fond les désastres historiques du XX^e siècle, le soupçon d'une irresponsabilité morale et politique continue de peser sur l'art des sons, sans que l'écho des discours romantiques ait cessé pour autant de résonner dans la littérature.

Le cours articulera l'étude d'une œuvre qui concentre ces enjeux – le *Doktor Faustus* de Thomas Mann – et un parcours historique entrepris à travers la lecture de textes complémentaires, l'analyse de documents iconographiques, cinématographiques, et d'œuvres musicales.

À lire en priorité, dans l'édition demandée :

Thomas Mann, *Le Docteur Faustus [Doktor Faustus, 1947]*, traduit de l'allemand par Louise Servicen, préface de Michel Tournier, Paris, Le Livre de Poche.

UE 64 : compétences transversales

➤ L'UE 64 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée de deux cours spécifiques dépendant de votre choix de spécialisation.

NOTE : Le TD de « Langue du Moyen Âge » a été conçu spécialement pour les étudiants du parcours « Approfondissement littéraire », mais il est possible de suivre, à la place, un TD d'« Histoire de la langue » relevant d'autres spécialisations. De même les autres spécialisations peuvent suivre le TD de « Langue du Moyen Age ».

Spécialisation « Approfondissement littéraire »

EC 1 – Tristan Fourré, *Langue du Moyen Âge* (18 h)

Ce cours s'adresse en priorité aux étudiants envisageant de se présenter au CAPES et / ou à l'Agrégation de Lettres modernes. Il permet de développer les compétences indispensables au traitement des exercices de traduction, phonétique, morphologie, syntaxe, lexicologie et sémantique historique. Plus largement, ce cours facilite l'accès aux œuvres littéraires médiévales par l'acquisition d'une connaissance approfondie de la langue française des XII^e et XIII^e siècles.

Étant donné la densité du programme, il est indispensable de suivre cet enseignement spécifique sur les deux semestres afin de profiter d'une formation complète. Un texte-support et une bibliographie seront distribués en début de semestre.

EC 2 – Ombeline Charrier, *Grammaire et stylistique* (24 h)

Ce cours est le second volet du cours de « Grammaire et stylistique » du semestre 5. On poursuivra et prolongera ainsi le travail entamé dans l'UE 54 sur l'analyse attentive de la langue des textes littéraires, toujours en s'appuyant sur des corpus d'extraits de textes très variés.

Spécialisation « Professorat des écoles »

EC 1 – Jean-Christophe Corrado, *Histoire de la langue française* (18 h)

Cet enseignement portera sur les évolutions de la langue française, du XVII^e siècle à nos jours.

EC 2 – Dominique Peyrache-Leborgne, Le conte littéraire et le conte populaire, culture générale et littérature de jeunesse (24 h)

Le but de ce cours est de redécouvrir les grands auteurs classiques de contes (Perrault, Grimm, Andersen) ainsi que les contes populaires d'autres cultures (contes russes, contes africains...) à partir d'une approche pluridisciplinaire (mythologie comparée ; ethnologie et folkloristique ; structuralisme ; approches psychanalytique, historique et stylistique ; analyse de l'image pour les albums). Il s'agira également d'adosser à ces connaissances théoriques l'étude des reconfigurations contemporaines pour la jeunesse. On étudiera ainsi en parallèle les contes-sources et leurs réécritures ou mises en album, dans le cadre d'enquêtes sur les démarches socio-éducatives, adaptées aux enfants d'aujourd'hui, dont témoigne cette production contemporaine.

Ouvrages à se procurer :

Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche

Grimm, *Contes*, Préface de Marthe Robert, Paris, Gallimard, coll. Folio n°840.

Textes complémentaires :

Brochure distribuée en début de semestre.

Spécialisation « Découvertes des métiers du livre »

EC 1 – Jean-Christophe Corrado, Histoire de la langue française (18 h)

Cet enseignement portera sur les évolutions de la langue française, du XVII^e siècle à nos jours.

EC 2 – Benoît Chetaille et Violaine Godin, Initiation aux techniques de la bibliothèque (24 h)

Benoît Chetaille : techniques documentaires en bibliothèque (12 h)

Stratégies de recherche documentaire et bibliographique : savoir mener une recherche à la demande d'utilisateurs, connaître les principales ressources documentaires (catalogues, bases, sites), savoir sélectionner et valider l'information sur internet, lutter contre le plagiat, présenter le résultat de ses recherches (bibliographie).

Utilisation des Systèmes intégrés de gestion de bibliothèques (SIGB) : logiciel de gestion informatisée de bibliothèque permettant de gérer le fonds documentaire (catalogage informatisé), les acquisitions, les prêts, le budget.

Des exercices pratiques seront proposés aux étudiants.

Violaine Godin : initiation à la classification et à l'indexation (12 h)

Initiation à la classification *DEWEY* : comprendre la logique de la classification et savoir utiliser des indices simples. Initiation à l'indexation *RAMEAU* : connaître l'indexation avec *RAMEAU* et être capable d'utiliser la liste d'autorités en ligne d'une manière autonome.

Spécialisation **« Information-communication »**

EC 1 – Béatrice Hébuterne, Culture de l’image numérique (18 h)

Ce cours propose une histoire de l’image numérique depuis son apparition dans le milieu des années 80. Nous verrons également comment la peinture, la photographie, l’architecture, ainsi que les sciences ont marqué la création numérique contemporaine et ont contribué à faire évoluer son esthétique et ses champs d’application. De nombreux exemples (peintures, images fixes, extraits de films...) seront partagés avec les étudiants pour donner corps à une culture visuelle indispensable.

EC 2 – Xavier Liébard, Atelier écritures documentaires (TP de 24 h)

Le cours est consacré à la création documentaire, très complémentaire de la pratique du reportage mais bien différente par l’approche et l’utilisation des outils d’écriture et de tournage. Cet atelier essentiellement tourné vers la pratique, donnera l’occasion aux étudiants de repérer, écrire, tourner et monter un documentaire de création situé entre 8 et 15 minutes. Ils apprendront par groupe de 4 à 5 étudiants accompagné de leur tuteur professionnel à poser un regard d’auteur à travers les différentes étapes de l’élaboration d’un film. Les films seront tournés en Caméra professionnelle (en format Full HD) ou dans un mode plus intimiste sur portable en fonction des projets puis monté sur le Logiciel Da Vinci Resolve.

Cet atelier se déroulera sur le second semestre, sur une période qui sera précisée ultérieurement.

UE 65 : compétences transversales

➤ **L'UE 65 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.**

Crédits ECTS : 4

Coefficient : 4

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours de langue étrangère, obligatoire, et d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Langue étrangère

En anglais, en espagnol, en allemand, des cours spécifiques (2 h/semaine) sont réservés aux étudiants de Lettres modernes. Pour les autres langues enseignées à l'université (italien, russe) les étudiants pourront rejoindre certains TD de la Faculté des Langues (modalités précisées à la rentrée).

Anglais : Shane Lillis (24 h)

Cours centré sur l'exercice de la version littéraire : nous travaillerons la traduction de divers extraits de romans anglophones. Les documents seront fournis en cours. Le cours sera validé par deux contrôles continus (les modalités seront expliquées lors du premier cours).

Espagnol : Christian Hounnoui (24 h)

Ce cours aborde des questions de langue et de culture espagnole et hispano-américaine. En s'appuyant sur des activités orales (mise en situation, activités de groupes, débats) et écrites (perfectionnement de la langue, études d'extraits littéraires), il prétend amener les étudiants à renforcer leurs acquis linguistiques et à consolider leur connaissance des défis et enjeux de l'Espagne et de pays d'Amérique Latine.

Allemand : Mélanie Le Touze et Lisa Brunke (24 h)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. Les textes seront distribués en début d'année.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

Reimann Monika, *Grammaire de base de l'allemand*, München, 2012.

Spécialisation
« Approfondissement littéraire »

LANGUE ET CIVILISATION DE L'ANTIQUITE

En langues anciennes sont proposées deux formes d'enseignement, pour les étudiants en « Approfondissement littéraire » : l'une orientée vers la préparation des concours, et l'autre non (pour la présentation précise de cet EC, se reporter à la présentation de l'UEF 54 où figurent également les informations concernant les validations). Chaque étudiant, selon ses objectifs, choisira donc entre ces deux possibilités :

Choix 1 : Latin spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes, ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

Latin niveau continuant,
Réservé en principe à ceux qui ont fait du latin depuis le collège

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version latine (18 h) – cours de Pierre Maréchaux

Ce cours sera consacré à la traduction des textes. Une semaine sur deux, une version sera remise et corrigée en classe. Durant la semaine intermédiaire, un texte de bonne longueur sera distribué et traduit *aperto libro*. Il s'agira d'aborder le plus de genres littéraires possibles allant de la période archaïque à la période chrétienne.

Nous conjuguerons deux manuels de textes :

- l'anthologie chronologique de R. Morisset et G. Thévenot, *Les lettres latines*, 3 volumes, Paris, Les éditions de l'École, 1961.
- l'anthologie thématique de P. Maréchaux, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998.

Les textes seront fournis sous forme de photocopies.

Bibliographie :

Se reporter à la bibliographie du 1^{er} semestre.

1 auteur au choix (en S1 et S2) :

Auteur latin 1 (Virgile) (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Œuvre étudiée : Virgile, *Énéide*, livre 8 (en entier)

Nous travaillerons sur l'édition de Jacques Perret, Virgile, *Énéide*, chants 5-8, Paris, CUF, tome 2 (éd. 2003. première éd. 1980)

Ou

Auteur latin 2 (Tite-Live) (12 h) – cours de Bernard Mineo

Œuvre étudiée : Tite-Live, *Histoire romaine*, livre V.

L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F : Tite-Live, *Histoire romaine*, tome V, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Latin niveau débutant,
Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue latine 4 continuant (18 h : 9 séances de 2 h) – cours d'Énimie Rouquette

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).
- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

1 cours d'auteur

Textes littéraires latins (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours de Déborah Boijoux

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Virgile, *Bucoliques*.

→ Édition bilingue à se procurer : Virgile, *Bucoliques*, Eugène de Saint-Denis (trad.), Jean-Pierre Néraudau (intro.), Les Belles Lettres, Classiques de Poche, Paris.

Il est indispensable d'avoir lu le recueil en traduction, dans son intégralité, avant le début du semestre.

Avec ce premier recueil, qu'il compose entre 42 et 37 avant J.-C., Virgile choisit de faire résonner, dans une période tourmentée de l'histoire de Rome, la musique pastorale des bergers et des chevriers, hérités de la poésie grecque et des *Idylles* de Théocrite. S'il introduit l'esthétique bucolique dans la littérature latine, le recueil de Virgile constitue une œuvre majeure dans la culture occidentale, « voisine de la perfection », pour reprendre les mots de Philippe Heuzé. Car l'apparente simplicité de ces dix bucoliques dissimule une subtilité profonde et une certaine richesse générique, en même temps qu'elle réunit des personnages fictifs et d'authentiques contemporains. Dans ce paysage champêtre où rayonne le soleil de l'Arcadie, c'est l'harmonie du monde qui ajuste les vers du poète inspiré.

Choix 1 : Grec spécialisation

Ces cours sont donc destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont intéressés par les langues anciennes ainsi qu'aux futurs agrégatifs de Lettres Modernes à qui le concours donne le choix entre version latin et version grecque. En fonction de leurs études antérieures, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'un des deux niveaux :

**Grec niveau continuant,
Réservé en principe à ceux qui ont fait du grec depuis le collège**

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours de version :

Version grecque (18 h) – cours de Lucie Thévenet

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, poésie didactique, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version traduite intégralement par l'étudiant et évaluée par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe.

Outils de référence :

A. Bailly, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.
Ph. Guisard et Ch. Laizé, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012.
J. Allard et E. Feuillâtre, *Grammaire grecque*, Hachette.
E. Ragon et A. Dain, *Grammaire grecque*, De Gigord.
M. Bizos, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961
(consultables en bibliothèque).

1 auteur au choix :

Auteur grec 1 (Aristophane) – cours d'Énimie Rouquette

Œuvre étudiée : Aristophane, *Les Nuées*

Les Nuées sont une comédie d'Aristophane mettant en scène un vieillard, Strépsiade, qui veut apprendre l'éloquence pour être capable de convaincre ses créanciers qu'ils n'ont pas le droit de lui réclamer le remboursement de ses dettes. Il se rend pour cela auprès de Socrate, toujours dans les nuages, et présenté comme le grand maître des sophistes, les nouveaux penseurs à la mode... Offrant une image de Socrate bien différente de celle que l'on trouve chez Platon, les Nuées sont aussi l'occasion d'une réflexion humoristique sur l'éducation et sur l'opposition entre les générations.

Le texte sera étudié dans une édition bilingue : Aristophane, *Nuées*, introduction de Silvia Milanezi, texte établi par Victor Coulon et traduit par Hilaire van Daele, Paris, Les Belles Lettres, Collection Classiques en poche, 2009 (11,50 euros).

ou

Auteur grec 2 (Platon) (12 h) – cours d'Eugenio Amato

Œuvre étudiée : Platon, *La République*, livres II-III,
édition de référence : Platon, *Œuvres complètes*, tome VI, texte établi et traduit par Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Le cours consistera dans la présentation détaillée, l'étude et l'analyse à tous les niveaux (linguistique, grammatical, littéraire, historique) de l'œuvre. Il est souhaitable que chaque étudiant puisse disposer d'une copie de l'édition de référence.

**Grec niveau débutant,
Perfectionnement de l'apprentissage systématique effectué en L1 et L2**

2 enseignements obligatoires :

1 cours de version :

Langue grecque 2 continuant (18 h) – cours d'Odile Tresch

Objectif :

Enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ; conforter ses connaissances grammaticales ; se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

Traduction de textes de poésie (théâtre d'Euripide et de Sophocle, textes homériques)

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

1 cours d'auteurs

Textes littéraires grecs (12 h : 8 séances d'1 h 30) – cours d'Odile Tresch

Objectif : être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ; connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques ; enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : *l'Illiade*, *l'Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

Choix 2 : Littératures et cultures antiques

2 enseignements (1 enseignement obligatoire et 1 enseignement au choix) :

1 cours obligatoire de littérature antique

Aspects de la littérature ancienne 4 : CM (12 h) – cours d'Énimie Rouquette

Le récit de voyage dans l'Antiquité

Depuis Ulysse racontant ses aventures devant la cour d'Alcinoos dans l'*Odyssée* jusqu'aux pèlerins chrétiens décrivant leur périple en Terre sainte, le récit de voyage à la première personne occupe une place importante de la littérature grecque et latine. Que le voyage soit réel ou fictif, qu'il se déroule au sein du monde connu ou dans ses marges fantasmées, voire jusqu'à la lune, et que le texte soit sérieux ou parodique, le narrateur-voyageur emmène le lecteur avec lui dans les différentes étapes de son périple, partageant ses observations sur les peuples rencontrés et les lieux visités.

Les auteurs de récits de voyage, en construisant une figure de l'autre, nous emmènent en fait à la découverte de leur propre univers mental, culturel et littéraire.

Les textes seront lus en traduction française. La bibliographie sera donnée en cours, mais l'on peut déjà se référer à J. Soler, « *Itinera facta, itinera ficta*. Quelques pistes pour une histoire du récit de voyage dans la littérature latine classique et tardive », dans *Expériences et représentations de l'espace*, sous la direction de P. Guisard et C. Laizé, Ellipses, 2012, p. 520-534, accessible en ligne : https://www.academia.edu/12278531/Pistes_pour_une_histoire_du_r%C3%A9cit_de_voyage_antique

1 cours de culture antique au choix (parmi les 2 cours proposés)

Mythes antiques et art visuel (12 h) – cours de Déborah Boijoux

S'intéressant aux métamorphoses textuelles et iconographiques de certains mythes, de l'Antiquité à l'époque moderne, ce cours fait dialoguer le texte et l'image. Il s'agit, par là-même, d'offrir aux étudiants des outils propres à l'analyse de documents iconographiques et d'enrichir leur connaissance des arts et de la mythologie antique.

Les références bibliographiques seront indiquées en cours.

ou

Syncrétismes religieux (12 h) – cours de Pierre Maréchaux

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2021-2022, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^e siècle : nous y évoquerons la crise de l'interprétation au fil des œuvres d'Érasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'œuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'islam peuvent se fondre dans le christianisme.

Spécialisation
« Professorat des écoles »

Nathalie Burguin-Gleize, Mathématiques (24 h)

Prérequis UEC 36 et 46 ou être titulaire d'un bac S.

Enseignement en pédagogie inversée, charge à l'étudiant.e de connaître le cours sur les notions étudiées (un polycopié détaillé est disponible sur Madoc). Les TD consistent essentiellement en la résolution de sujets posés au CRPE les années passées. Les questions d'analyse de travaux d'élèves seront également abordées sans toutefois être approfondies. On reste dans une approche disciplinaire et non didactique des Mathématiques.

Spécialisation
« Découvertes des métiers du livre »

Gaëlle Pairel, Initiation aux techniques de la librairie (18 h)

Cours assuré par Gaëlle Pairel, conceptrice et coordinatrice des manifestations littéraires de la Fédération des cafés-librairies de Bretagne - Formatrice - Autrice

La librairie est un lieu de commerce, un lieu de rencontres, un lieu de culture, un lieu de réinvention. Miroir et témoin de son époque, comment la librairie indépendante s'inscrit-elle aujourd'hui dans un monde qui se dématérialise, se confine, vante les vertus du commerce de proximité à l'heure du développement des plateformes de vente en ligne ?

Quel présent et quel avenir DURABLES pour la filière livre, confrontée à de multiples paradoxes, à la fois forte et fragile ? Quels liens sont tissés avec son territoire entre activité économique et action culturelle ? Comment le libraire déploie-t-il de multiples compétences pour créer et développer une structure rentable, gérer et valoriser une offre, animer son lieu, attirer et fidéliser les publics acquis ou non à la lecture ? Librairie indépendante, généraliste, spécialisée, atypique, ces lieux de commerce participent de la bibliodiversité garante de l'émancipation des esprits.

Ce cours est une invitation à approfondir et à expérimenter le quotidien d'un métier peu ordinaire qui appelle des ressources, des techniques, des savoirs et la mobilisation de compétences multiples.

Spécialisation
« Information communication »

Boris Thomas, Expression et communication visuelle (18 h)

Le programme de ce cours sera communiqué à la rentrée.

➤ L'UE 66 concerne tous les étudiants et toutes les spécialisations.

Crédits ECTS : 2

Coefficient : 2

Cette Unité d'Enseignement est composée d'un cours spécifique dépendant de votre choix de spécialisation.

Spécialisation

« Approfondissement littéraire » :

Nicolas Correard, Littérature et histoire culturelle

Les savoirs occultes : astrologie, magie et démonologie aux XVI^e et XVII^e siècles (24 h)

Fascinée par le secret, la Renaissance est aussi l'âge d'or de discours qui seront très progressivement exclus du champ des sciences légitimes. Phénomène culturel majeur, ces savoirs « occultes » le sont avant tout par leur hermétisme revendiqué et par leur pratique parfois clandestine, du moins hautement polémique, puisque de nombreuses réserves épistémologiques, religieuses ou sociales existaient déjà à leur égard. Sans parler de la vogue de la cabale ou de l'alchimie, de grands humanistes ont été des astrologues convaincus, des magiciens inspirés, voire des « démonologues » acharnés (le savoir démonologique ayant ceci de spécial qu'il est combattu par ceux qui l'élaborent). D'autres ont été des expérimentateurs dubitatifs, des moqueurs ou des satiristes, des sceptiques. Les plus nombreux oscillaient entre l'intérêt et le dédain, certains même entre l'enthousiasme et la désillusion. Le lien entre ces savoirs plus ou moins associés par la réception du *Corpus hermeticum*, mais souvent concurrents et parfois antagonistes, est lui-même complexe. Si la question fascine depuis longtemps les historiens des idées et des sciences, elle est incontournable pour des littéraires : que signifie la mise en scène des sorcières dans *Macbeth*, lorsqu'on confronte le texte de Shakespeare à ses sources ? Qui pouvaient bien être les modèles du *Faust* de Marlowe ou de Cyprien, le magicien prodigieux de Calderón, sachant qu'il y a sous le mythe une réalité contemporaine (fantasmée) ? Que dit la mise en scène d'apparitions chez Cervantès et chez Rosset, à la même époque, de leur positionnement idéologique respectif ? Nous fréquenterons des esprits puissants mais versatiles ou labyrinthiques, comme ceux de Gianfrancesco Pico, d'Henri-Corneille Agrippa, de Paracelse, de Cardan ou de Giordano Bruno ; des chefs-d'œuvre de subtilité, comme le *Comte de Gabalis* de Montfaucon de Villars ; des genres mineurs, tel celui des pronostications astrologiques ; des formats variés allant du traité au « canard ». Le versant social de ces pratiques ne sera pas oublié : nous pénétrerons dans le cabinet d'un astrologue établissant un horoscope ou dans les archives d'un procès en sorcellerie. Nous évoquerons de nombreuses « affaires » ayant jalonné l'histoire culturelle de l'époque : l'affaire de Zugarramurdi en Espagne ; l'affaire Gaufridy en France ; l'affaire des Rose-croix en Allemagne, par exemple.

Bibliographie critique :

Clark Stuart, *Thinking with Demons: the Idea of Witchcraft in Early Modern Europe*, Oxford University Press, 1999.

Closson Marianne, *L'Imaginaire démoniaque en France, 1550-1650*, Droz, 2000.

Drevillon Hervé, *Lire et écrire l'avenir : l'astrologie dans la France du Grand Siècle 1610-1705*, 1998.

Garin Eugenio, *Le Zodiaque de la vie : polémiques antiastrologiques à la Renaissance*, trad. J. Carlier, Les Belles Lettres, 1991.

Grafton Anthony, *Cardano's Cosmos: the Worlds and Works of a Renaissance Astrologer*, Harvard University Press, 1999.

Kahn Didier, *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance*, Droz, 2007.

Kapitaniak Pierre et Lavocat Françoise (dir.), *Fictions du diable : démonologie et littérature de Saint-Augustin à Léo Taxil*, Droz, 2007.

Stephens Walter, *Demon Lovers: Witchcraft, Sex and the Crisis of Belief*, University of Chicago Press, 2002.

Thorndike Lynn, *A History of Magic and Experimental Science*, MacMillan, 1923-1958 (8 vol.)

Vedrine Hélène, *Philosophie et magie à la Renaissance*, Librairie générale française, 1996.

Yates Frances, *Giordano Bruno et la tradition hermétique*, trad. M. Rolland, éd. Dervy, 1996.

Zambelli, Paola, *Astrology and Magic from the medieval Latin and Islamic World to Renaissance Europe : Theories and Approaches*, Ashgate, 2012.

Spécialisation **« Professorat des écoles »**

Yann Audic, Géographie (12 h)

Le cours portera sur :

- Habiter.
- La mondialisation.
- Les mobilités.
- Les ressources naturelles.
- Le développement durable.
- Représenter les territoires.

Spécialisation **« Découvertes des métiers du livre »**

Sylvain Bouyer et Marguerite Naud, Initiation aux techniques de l'édition (12 h)

Exercices pratiques visant à donner aux étudiants une expérience concrète de la réalisation d'un document destiné à l'édition « papier » (futur imprimé).

- 1) Réalisation d'un dépliant recto verso 2 plis trois faces ;
- 2) Préparation typographique d'un extrait de document avant sa remise à l'imprimeur. (Règles de mise en page, application des feuilles de style, insertion d'images, corrections ortho- et typographiques...)

L'apprentissage s'effectuera à partir du logiciel Scribus (logiciel de PAO libre : www.scribus.net) et prendra pour base matérielle, d'une part les éléments collectés lors du stage d'observation (adresses, logos, photos et iconographie), d'autre part un extrait littéraire qui sera communiqué au début de l'UE. Il s'agira de s'initier à la pratique de ce logiciel en usage dans le monde professionnel et d'acquérir les notions élémentaires du travail de mise en page.

Spécialisation
« Information-communication »

Xavier Liebard, Théories des publics et de la réception des œuvres (CM de 14 h)

Les grands principes de l'écriture documentaire

Ce cours se déroule sur le premier semestre entre septembre et janvier. A travers la découverte des grands documentaristes, ce cours est centré sur l'analyse des grands principes de l'écriture documentaire et sa complémentarité avec le reportage. Études critiques des dispositifs de tournage, du découpage technique, des grands principes narratifs. Il vient apporter une approche théorique en complément de l'atelier d'écriture documentaire du second semestre.

BARÈME « Ouvertures professionnelles 2 » (EC de L3)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de votre licence)

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO

1 point

Atelier « CV lettre de motivation »
Atelier « Connaître et se faire connaître (réseau) »
Atelier « Décrocher un stage »
Atelier « Intégrer la Fonction Publique »
Atelier « Préparer un entretien de recrutement »
Atelier « Prendre la parole en public »
Ateliers « Entrepreneuriat »
Tout autre atelier du SUIO

2 points

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

- Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre 2021)
- Tutorat ambassadeur auprès de votre ancien lycée ; Tuteur/tutrice Clip
- Participation à l'action « Littéraires En Entreprise » ouverte aux L3
- Participation à l'Innovation Campus Day

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de licence (à contacter pour la comptabilisation)

1 point

- Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR.
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien direct** avec la formation suivie, **inférieur à 30h.**
- Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation
- Volontariat pour l'encadrement des Journées Portes Ouvertes de l'université (en février-mars).
- Assistance à un séminaire, une journée d'études ou un colloque organisé dans l'UFR.

2 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **entre 30h et 100h.**
- Tuteur/tutrice d'accompagnement
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un semestre** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **si plus de 100h** (hors VEE)

4 points

- Participation au projet « Souffle et poésie » (pour les L3 Lettres)
- Séjour d'étude à l'étranger **d'un an** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale etc.)

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation qui aura lieu à une date qui sera indiquée ultérieurement.

UE facultative « Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Exemple : Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER SEMESTRE (S 5)

UE	Enseignements				ECTS
UE 51	Littérature française Moyen Âge – XVI ^e siècle CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 52	Littérature française XIX ^e – XXI ^e siècles CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 53	Littérature comparée : L'Europe littéraire 1 CM (24h) + TD (30h)				8 ECTS
UE 54 1 ou 2 EC	Langue du Moyen Âge ou Histoire de la langue TD (18h) ET Grammaire et stylistique TD (18h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Grammaire TD (18h) PROFESSORAT DES ECOLES	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Politique du livre et de la culture TD (18h) METIERS DU LIVRE	Écritures filmiques TD (36h) INFO-COM	4 ECTS
UE 55 2 EC	Langue vivante 1TD (24h) ET				
	Langue ancienne (30h) OU Littératures et cultures antiques (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	(Re)découvrir la poésie pour la vivre à l'école TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Droit du livre et de la culture TD (12h) METIERS DU LIVRE	Culture et médiation CM (14h) INFO-COM	4 ECTS
UE 56 1 EC au choix	Théories et critiques littéraires TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE Mathématiques TD (12h) PROFESSORAT DES ECOLES Economie du livre et de la culture TD (12h) METIERS DU LIVRE Atelier web-journalisme TP (24h) INFO-COM				2 ECTS

DEUXIEME SEMESTRE (S 6)

UE	Enseignements				ECTS
UE 61	Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles CM (24h) + TD (24h)				6 ECTS
UE 62	Littérature française : Problématiques transversales TD (30h)				6 ECTS
UE 63	Littérature comparée : L'Europe littéraire 2 CM (24h) + TD (30h)				7 ECTS
UE 64 2 EC	Langue du Moyen Âge ou Histoire de la langue TD (18h) ET Grammaire et stylistique TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Littérature de jeunesse TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Histoire de la langue ou Langue du Moyen Age TD (18h) ET Initiation aux techniques de bibliothèque TD (24h) METIERS DU LIVRE	Culture de l'image numérique TD (18h) ET Atelier écritures audiovisuelles TP (24h) INFO-COM	4 ECTS
UE 65 2 EC	Langue vivante 1TD (24h) ET				4 ECTS
	Langue ancienne (30h) OU Littératures et cultures antiques (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE	Mathématiques TD (24h) PROFESSORAT DES ECOLES	Initiation aux techniques de la librairie TD (18h) METIERS DU LIVRE	Expression et communication visuelle TD (18h) INFO-COM	
UE 66 1 EC au choix	Littérature et histoire culturelle TD (24h) APPROFONDISSEMENT LITTERAIRE Géographie TD (12h) PROFESSORAT DES ECOLES Initiation aux techniques de l'édition TD (12h) METIERS DU LIVRE Théories des publics et de la réception des œuvres CM (14h) INFO-COM				2 ECTS
UE 67 1 EC	Ouvertures professionnelles Prof des écoles Ouverture professionnelles SUIO (Autres spécialisations)				1 ECTS

NOTE SUR LA LICENCE LETTRES-LANGUE

La Licence Mention Lettres-langue est une mention spécifique, distincte de la mention Lettres, mais elle s'appuie sur une partie des enseignements dispensés par le Département de Lettres modernes.

La Licence Lettres-langue a en effet pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (l'allemand, l'anglais, l'italien ou l'espagnol).

Dans le cadre de cette formation commune entre la Licence Lettres et la Licence Langue, Littérature et Civilisation Etrangère, l'étudiant suit des Unités d'Enseignements (UE) de chaque diplôme.

Après le premier semestre de la L1, la formation se fonde donc sur un parcours équilibré associant pour chaque semestre 3 UE en Lettres et 3 UE en Langues.

En troisième année, les cours de Lettres modernes suivis par les étudiants de Lettres-langue sont les **UE 52, 53, 54** au premier semestre et **UE 61, 63, 64** au deuxième semestre :

Semestre 5 (septembre-décembre 2020)

UE 52	Littérature française : XIX ^e – XIX ^e siècles
UE 53	Littérature comparée : l'Europe littéraire 1
UE 54	Compétences transversales (2 EC) :
	- Histoire de la langue
	- Grammaire

Semestre 6 (janvier-mai 2021)

UE 61	Littérature française : XVII ^e – XVIII ^e siècles
UE 63	Littérature comparée : l'Europe littéraire 2
UE 64	Compétences transversales 1 (2 EC) :
	- Histoire de la langue
	- Grammaire et stylistique

REGLES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

1. Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

2. Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1^{er} semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

3. Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

4. Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et **au vu d'un justificatif**, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

5. Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une **unité d'enseignement (UE)** est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une **année d'études** est validée :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont **obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC** à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE validée est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

Vous ne repassez rien !

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^e session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien.**

Si à l'issue de la 1^e session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. **Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car **c'est la moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, **vous repassez l'examen** de l'EC 1, **même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2.

ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une évaluation graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

6. Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

7. Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. le chapitre concerné). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

8. Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

- Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

Passage en M1 : La totalité des trois années de licence doit être acquise pour permettre une inscription en Master 1.

9. Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

10. Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Établissement doit être utilisé.

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

LICENCE 3
SEMESTRE 5U.E. 51 intitulé : Littérature française Moyen Age - XVI^e siècle Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française Moyen Age - XVI ^e s	2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 52 intitulé : Littérature française XIX^e - XXI^e siècles Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XIX ^e -XXI ^e siècles	2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 53 intitulé : Littérature comparée : L'Europe littéraire 1 Coefficient de l'U.E. : 8 nombre d'ECTS : 8

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée : L'Europe littéraire 1	2	TD 40%		CM 30% 2h TD 30% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 54 intitulé : Compétences transversales 1 (1 bloc selon spécialisation) Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Bloc 1 : Spé Approfond. Littéraire													
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Grammaire et Stylistique	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 2 : Spé Professorat des écoles													
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Grammaire	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 3 : Spé Découv métiers livre													
Langue du Moyen Age ou Hist de la langue	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Politique du livre et de la culture	1	50%		50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 4 : Spé Info-com													
Ecritures filmique	1	100%				Pas de DA				dossier		dossier	

U.E. 55 intitulé : Compétences transversales 2 (1 enseignement par EC) Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
EC 1 : Langue vivante (1 au choix) :													
Anglais	1	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Allemand	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Espagnol	1	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
EC 2 : selon spécialisation													
Spé Approf Litt. : Langue ancienne													
Langue ancienne débutant (latin ou grec)													
Version latine	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
et Auteur latin 1	0,5		100%				100%				100%		100%
ou Auteur latin 2	0,5		100%				100%				100%		100%
Version grecque	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
et Auteur grec 1	0,5		100%				100%				100%		100%
ou Auteur grec 2	0,5		100%				100%				100%		100%

Langue ancienne continuant (latin ou grec)													
Langue latine 3 continuant et Textes littéraires latin	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
ou Langue grecque 1 continuant et Textes littéraires grecs	0,5			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Littératures et cultures antiques													
Aspects de la littérature ancienne 3 et Mythes antiques et arts visuels	0,5			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Sciences et Antiquité	0,5		100%							100%			100%
ou Syncrétismes religieux	0,5		100%							100%			100%
Spécialisation Professorat des écoles													
La poésie à l'école	1	100%								100%			100%
Spécialisation Découv métiers livre													
Droit du livre et de la culture	1	100%								100% 2h		100% 2h	
Spécialisation Info-Com													
Culture et médiation	1		100%							100% 1h			Pas de DA

U.E. 56 intitulé : Spécialisation (1 enseignement au choix) Coefficient de l'U.E. : 2 nombre d'ECTS : 2

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Théorie et critiques littéraires	2	100%					100%				100% 3h		100% 3h
Mathématiques	2	100%					100%				100% 2h		100% 2h
Economie du livre et de la culture	2	100%					100%				100% 2h		100% 2h
Atelier web-journalisme	2	100%					Pas de DA		100%				Pas de DA

SEMESTRE 6

U.E. 61 intitulé : Littérature française XVII^e - XVIII^e siècles Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 62 intitulé : Littérature française : Problématiques transversales Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française : Problématiques transversales	2			100% 4h		100% 4h				100% 3h		100% 3h	

U.E. 63 intitulé : Littérature comparée : L'Europe littéraire 2 Coefficient de l'U.E. : 7 nombre d'ECTS : 7

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée : L'Europe littéraire 2	2	TD 40%		CM 30% 2h TD 30% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

U.E. 64 intitulé : Compétences transversales 1 (1 bloc selon spécialisation) Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Bloc 1 : Spé Approfond. Littéraire													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Grammaire et Stylistique	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Bloc 2 : Spé Professorat des écoles													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Littérature de jeunesse	1	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Bloc 3 : Spé Découv métiers livre													
Langue du Moyen Age	1	60%		40% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
ou Hist de la langue	1	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Initiation aux techniques de bibliothèques	1	100%				Pas de DA				100% 2h		Pas de DA	
Bloc 4 : Spé Info-com													
Culture de l'image numérique	1		100%			Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	
Atelier écritures audiovisuelles	1	100%				Pas de DA	100%					Pas de DA	

U.E. 65 intitulé : Compétences transversales 2 (1 enseignement par EC)

Coefficient de l'U.E. : 4 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session						2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
EC 1 : Langue vivante (1 au choix) :															
Anglais	1	25%	25%	50%	2h					100%	2h		100%	2h	
Allemand	1	100%								100%	2h		100%	2h	
Espagnol	1	25%	25%	50%	2h					100%	2h		100%	2h	
EC 2 : selon spécialisation															
Spé Approf Litt. : Langue ancienne															
Langue ancienne débutant (latin ou grec)															
Version latine	0,5			100%	4h					100%	4h		100%	4h	
et Auteur latin 1	0,5		100%									100%		100%	
ou Auteur latin 2	0,5		100%									100%		100%	
Version grecque	0,5			100%	4h					100%	4h		100%	4h	
et Auteur grec 1	0,5		100%									100%		100%	
ou Auteur grec 2	0,5		100%									100%		100%	
Langue ancienne continuant (latin ou grec)															
Langue latine 4 continuant	0,5			100%	4h					100%	4h		100%	4h	
et Textes littéraires latin	0,5					100%						100%		100%	
ou Langue grecque 2 continuant	0,5			100%	4h					100%	4h		100%	4h	
et Textes littéraires grecs	0,5					100%						100%		100%	
Littératures et cultures antiques															
Aspects de la littérature ancienne 4	0,5			100%	2h					100%	2h		100%	2h	
et Mythes antiques et arts visuels	0,5		100%									100%		100%	
ou Sciences et Antiquité	0,5		100%									100%		100%	
ou Syncrétismes religieux	0,5		100%									100%		100%	
Spécialisation Professorat des écoles															
Mathématiques	1	100%										100%	2h	100%	2h
Spécialisation découv métiers livre															
Initiation aux techniques de la librairie	1	100%											100%	2h	Pas de DA
Spécialisation Info-Com															
Expression et communication visuelle	1		100%										100%	1h	Pas de DA

U.E. 66 intitulé : Spécialisation (1 enseignement au choix)

Coefficient de l'U.E. : 2 nombre d'ECTS : 2

Matière	Coef	1ère session						2è session								
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal				
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral			
Littérature et histoire culturelle	2	100%										100%	2h		100%	2h
Histoire ou Géographie	2	100%										100%	2h		100%	2h
Initiation aux techniques de l'édition	2	100%										100%	2h		100%	2h
Théorie des publics et de la réception des œu	2	100%												100%	1h	Pas de DA

U.E. 67 intitulé : Ouvertures professionnelles

Coefficient de l'U.E. : 1 nombre d'ECTS : 1

Matière	Coef	1ère session						2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Ouvertures professionnelles SUJO	1			dossier						dossier				dossier	